

LUTOPIK

Magazine trimestriel • Numéro 4 • Été 2014 • 4 €

TAFTA : UN TRAITÉ MENAÇANT

DU RIRE AUX ARMES

MARINALEDA

BD : LA FUITE

NOMADES D'AUJOURD'HUI

EN CARAVANE, EN CAMION OU EN BATEAU :

LE VOYAGE COMME MODE DE VIE

SOMMAIRE

04 COMPAGNONS DU COLLECTIF

06 DOSSIER NOMADES

8. PEUPLE VOYAGEUR,
PEUPLE MÉCONNU

10. LES VOYAGEURS FREINÉS PAR LA LOI

11. AIRES D'ACCUEIL

14. ROULER GROUPÉS POUR PESER

16. RAYMOND GURÊME, LA MÉMOIRE ET LA RÉVOLTE

18. FORAINS, LES VOYAGEURS ATTENDUS

20. BATELIERS, UNE VIE SUR L'EAU

21. LE CAMION... NOTRE MAISON

22. SUR LES ROUTES DE L'ÉCOLE

26 MENACES SUR L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

29 DU RIRE AUX ARMES

32 RIO SOUS PRESSÃO

34 MARINALEDA : LA TRANSMISSION D'UNE UTOPIE

LU DANS LA PRESSE 37

DOSSIER TAFTA 38

38. UN TRAITÉ MENAÇANT

41. TAFTA ? GUEULE !

AÉROPORT BRADÉ, OCCUPANTS BIENTÔT ÉJECTÉS 42

RETOUR SUR LUTOPIK #3 45

JOURNAL PARODIQUE " LE TORCHE-CUL " 46

FICTION : LES SACRIFIÉS 48

BD : LA FUITE 50

BONJOUR À VOUS

Il y a un an, nous étions en pleine préparation du premier numéro de Lutopik. Nous en sommes maintenant au quatrième et c'est grâce à vous que l'aventure se poursuit. Pour répondre à une question qui nous est souvent posée, voici la petite histoire de ce magazine. À son origine, nous trouvons deux journalistes qui après avoir fréquenté quelques rédactions en étaient venus à ne plus trop aimer ce métier. Trop vite, trop mal, trop de sujets inutiles, trop de discours établis... Ce travail ne nous convenait pas, nous avions envie d'autres choses. Entre voyages, saisons et autres expériences, nous nous étions quelque peu écartés du monde de la presse. C'est en ramassant des châtaignes que nos chemins se sont croisés et que l'idée de créer ce journal a germé dans nos caboches, où trottaient encore les rêves de deux reporters.

L'intention s'est concrétisée et nous sommes heureux de continuer à vous proposer ce magazine. Si vous nous suivez depuis le début, vous n'avez pas pu manquer l'évolution de la maquette et de la mise en page, réalisées avec nos amis les Dem's. Nous leur adressons un immense merci pour leur patience durant les longues heures de bouclage et leur talent pour rendre attrayantes ces quelques feuilles. Lutopik n'existerait pas non plus sans toutes celles et tous ceux qui veulent bien y contribuer et enrichir ainsi son contenu. Ce magazine nous permet de réunir deux

mondes, le journalisme et l'itinérance. Grâce à notre bon vieux camping-car, qui nous emmène de lieu en lieu, nous pouvons passer du temps avec des gens qui vivent et travaillent autrement, et se battent pour faire bouger les lignes. Cette vie en partie sur les routes nous a inspiré le thème de ce dossier consacré aux nomades d'aujourd'hui.

Nous avons rencontré des saisonniers qui vivent en camion, des forains apportant la fête de ville en ville, des bateliers charriant des marchandises par voies d'eau et des « Gens du Voyage » qui vendent sur les marchés, réalisent divers travaux agricoles, d'entretien et de bâtiments, ramassent la ferraille... Les Manouches, les Gitans ainsi que d'autres peuples tsiganes, qui se nomment souvent eux-mêmes des Voyageurs, seraient environ 400.000 en France. Présents depuis plusieurs siècles, ils restent encore largement méconnus. Si certains commerçants ambulants s'en sortent très bien, d'autres se retrouvent coincés sur des aires « d'accueil » dans une situation d'intolérable précarité. Les nomades ont toujours effrayé les sédentaires et les amalgames politiques et médiatiques renforcent cette méfiance. Aujourd'hui encore, les « Gens du Voyage » sont soumis à une législation discriminatoire. Ce dossier relate quelques histoires, qui illustrent la joie et les difficultés à vivre le Voyage. Bonne route et bonne lecture !

JE M'ABONNE À LUTOPIK

4 N° / AN

Remplissez ce bulletin ou envoyez-nous une demande sur papier libre. Lutopik fonctionne sans publicités ni subventions. N'hésitez pas à nous soutenir. Merci !

Par Internet : rendez-vous sur www.lutopik.com à la page abonnement

☐ **Abonnement simple**
1 AN : 15€

☐ **Abonnement soutien**
1 an : 16€ ou plus

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Je commence mon abonnement au n° : _____

Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné de votre chèque (à l'ordre de Lutopik Magazine)
Lutopik Magazine - 2, Sous-la-Côte - 25340 Fontaine-lès-Clerval / contact@lutopik.com



Durant cinq semaines, sept compagnons réalisent un projet collectif à la ferme de la Batailleuse (Doubs).



OÙ TROUVER LUTOPIK ?

Voici la liste par département de nos points de vente. Si vous êtes intéressés pour diffuser Lutopik ou si vous connaissez des lieux susceptibles de nous distribuer, n'hésitez pas à vous manifester sur contact@lutopik.com.

01- Bourg-en-Bresse : Maison de la Presse **02- Laon** : Maison de la Presse **03- Moulins** : Maison de la Presse **05- Briançon** : Maison de la Presse **06- Menton** : Maison de la Presse **07- Saint Peray** : Maison de la Presse, **Le Cheylard** : Maison de la Presse, **La Voulte sur Rhône** : Maison de la Presse **08- Sedan** : Maison de la Presse **09- Foix** : Majuscule, **Saint-Girons** : A la Lettre et La Mousson **10- Troyes** : Maison de la Presse **12- Espalion** : Maison de la Presse **13- Martigues** : Maison de la Presse **17- La Rochelle** : Maison de la Presse **21- Dijon** : Librairie Grangier, Black Market et Les Tanneries **22- Trégastel** : Maison de la Presse **23- Royère de Vassivière** : La Loutre par les cornes **24- Bergerac** : Maison de la Presse **25- Besançon** : Maison de la Presse, Les Sandales d'Empédocle, l'Autodidacte, **Pontarlier** : La Tisanerie, Le Cof-féa, Librairie Rousseau, **Serre-les-Sapins** : Croc'Nature **29- Le Guilvinec** : Maison de la Presse La Frégate, **Saint-Renan** : Maison de la Presse **31- Toulouse** : Librairie TerraNova **34- Béziers** : Maison de la Presse (Centre commercial) **35- Rennes** : Maison de la Presse **37- Tours** : La boîte à Livres **38- Grenoble** : Antigone, La dérive, **Vienne** : Maison de la Presse, **39- Champagnole** : Maison de la Presse, **Mouchard** : Maison de la Presse **40- Mont-de-Marsan** : Maison de la Presse **42- Blois** : Librairie Labbé **43- Yssingeaux** : Maison de la Presse **44- Nantes** : Librairie Vent d'Ouest, Chateaubriant : La Charrue **45- Gien** : Librairie Au fil des Mots **54- Nancy** : L'autre rive **58- Nevers** : Maison de la Presse **59- Lille** : Librairie Meurat, Le Bateau livre **62- Bapaume** : Maison de la Presse **64- Hasparren** : Maison de la Presse, Hendaye Plage : Maison de la Presse **67- Strasbourg** : Quai des Brumes **69- Lyon** : Le Bal des Ardents, Librairie Passages, Maison de la Presse (cours de la Liberté), La Gryffe, Villefranche-sur-Saône : Maison de la Presse, Librairie Boutique des Marais **75- Paris** : Le Tiers Mythe, Publico, Les Guetteurs de Vent, Libralire, Thé-troc, Appel, L'Humeur vagabonde, Presse à livres, l'Atelier, Le Monte en l'air **80- Amiens** : Maison de la Presse **85- Les Sables d'Olonne** : Maison de la Presse **92- Clamart** : Librairie La Fourche.

Kiosques mobiles : Générations Futur, La Butineuse



COMPAGNONS DU COLLECTIF

Découvrir une autre organisation du travail à travers plusieurs structures, tel est l'objectif du compagnonnage mis en place depuis 1997 par le Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires (REPAS). Durant plusieurs mois, les compagnons expérimentent la vie en groupe et l'autogestion collective.

Chaque année, le Réseau REPAS propose une formation originale sous forme de compagnonnage à des personnes désireuses de travailler hors du cadre d'entreprises classiques. Durant cinq mois, une vingtaine de compagnons découvrent de nouveaux rapports au collectif et au travail au sein de plusieurs structures du réseau : des SCOP (Sociétés coopératives et participatives), des associations autogérées, des groupements agricoles, etc. À la différence des compagnons du devoir, ceux du réseau REPAS ne sont pas là pour apprendre un métier, mais pour se former à des modèles économiques alternatifs, basés sur la coopération.

Cette année, ils sont 23 inscrits, 16 filles et 7 garçons, entre 20 et 40 ans. « *Il n'y a pas de profil particulier. Mais tous ont en commun d'être en recherche personnelle par rapport au système, avec une volonté de vivre et de travailler autrement* », indique Edwige Roche, du réseau REPAS. De février à juin, les compagnons alternent entre immersion individuelle dans les structures et « *groupes-actions* » au cours desquels ils réalisent un projet collectif. Trois regroupements sont aussi organisés, qui réunissent l'ensemble des compagnons et les référents de chaque structure accueillante (le comité de pilotage). Ces moments permettent à chacun de définir ce qu'ils attendent du compagnonnage, de répartir les compagnons dans les différentes entreprises et associa-

tions et de jeter des bases de réflexions autour de l'autogestion. Le dernier regroupement est également l'occasion pour les compagnons de présenter leurs réponses à des questions de société sur lesquelles ils ont choisi de travailler. Cette année, certains planchent sur la ruralité et la séparation faite entre néoruraux et autochtones, d'autres sur les questions de genre, ou encore sur le travail...

UN CHEMINEMENT PERSONNEL

C'est lors d'un groupe-action au sein de la Batailleuse, une ferme pédagogique établie dans le Doubs, que nous rencontrons cinq des sept compagnons qui travaillent ici durant cinq semaines. Après avoir passé chacun plusieurs semaines en immersion et en groupe-action, ils ont choisi de poursuivre l'aventure sous la forme d'un autre groupe-action. À la Batailleuse, le petit groupe s'est fixé comme objectif de « *réaménager l'entrée de la ferme*

pour en faire un lieu accueillant et qui exprime le projet et les activités de l'association, tout en améliorant l'outil de travail ». Ils bénéficient pour cela d'un suivi technique, « *mais doivent assurer eux-mêmes l'organisation de leur travail, la répartition des tâches et la gestion de leur vie quotidienne* ». Au-delà du projet, c'est surtout l'occasion d'expérimenter le travail autogéré. « *On vient chercher du collectif* », résume Lucile. Pour la plupart d'entre eux, ce compagnonnage est surtout un « *cheminement personnel* » qui soulève beaucoup d'interrogations. « *Quelle est la place qu'on occupe dans un groupe, ou que l'on voudrait occuper; sont des questions récurrentes* », explique Elsa. « *Se former à une culture coopérative, découvrir ce qui sous-tend la vie en groupe sont des catalyseurs de remises en question* », confirme Nicolas. Certes, cinq mois passent très vite. Mais « *on a le temps d'aborder de nombreuses questions* », estiment les compagnons. Et rien n'empêche ceux qui le souhaitent de prolonger l'expérience avec un compagnonnage « *à la carte* », en rendant visite à des structures qui les intéressent plus spécifiquement.

Depuis les débuts du compagnonnage alternatif et solidaire en 1997, environ 350 compagnons sont passés par cette formation. Certains ont intégré l'une des structures du réseau, d'autres ont créé leur propre collectif, d'autres encore ont repris des formations... Le compagnonnage du réseau REPAS n'est ni diplômant ni qualifiant. Mais il offre une expérience enrichissante, ouvre des portes au sein de ces structures ou permet à certains de rencontrer de futurs partenaires professionnels.

Sonia

UNE FORMATION EN PARTIE AUTOFINANCÉE

L'autogestion, c'est aussi trouver des financements. La formation coûte environ 4000 € par compagnon. La région Rhône Alpes et la région Limousin lui allouent environ 1700 € qui permettent de rémunérer le travail de secrétariat et les frais de déplacement des formateurs. Le reste est à la charge des compagnons. Chacun paye au minimum 400 € et peut participer à la collecte de fonds en montant des dossiers financiers, en faisant des chantiers participatifs, etc.



La roulotte est un symbole des Voyageurs, comme le hérisson que cet homme porte également en pendentif.

NOMADES

D'AUJOURD'HUI

Par choix ou par culture, que l'on prenne la route à l'âge adulte ou qu'on la connaisse depuis l'enfance parce que l'on est né dans une caravane, un camion ou un bateau, le voyage est en soi un mode de vie, une manière de s'organiser non pas autour d'un point fixe, mais dans le mouvement. Être nomade aujourd'hui, c'est exercer des activités liées aux déplacements, résider la plupart du temps dans une habitation mobile, conserver ou non un pied à terre et s'identifier à la grande famille des Voyageurs. C'est l'attachement à la liberté et c'est avoir un autre rapport au temps ou aux choses. Loin d'être un catalogue exhaustif, ce dossier présente quelques-uns de ces itinérants, pour qui le voyage est avant tout une philosophie de vie.

8-9

Peuples voyageurs, peuples méconnus



10

Les Voyageurs freinés par la loi



12-13

L'accueil indigne des aires



14-15

Rouler groupés pour peser

16-17

Raymond Gurême, la mémoire et la révolte



18-19

Forains, des voyageurs attendus

20

Bateliers : des vies au fil de l'eau



21

Le camion... notre maison

22-25

Les routes de l'école



SOMMAIRE DU DOSSIER

PEUPLES VOYAGEURS, PEUPLES MÉCONNUS

Les « Gens du Voyage » représenteraient entre 250.000 et 400.000 personnes en France, mais cette formule administrative est insuffisante pour décrire la diversité de ces peuples. Le degré de sédentarisation varie tandis que le voyage est de plus en plus difficile.

Parler de « Gens du Voyage » revient à utiliser une formule générale qui englobe des réalités bien différentes. Elle est employée indistinctement pour parler des Manouches, des Gitans, des Yéniches, des Sinti, des Roms ainsi que d'autres communautés, plus ou moins nomades, tsiganes ou non.

Cette expression, impersonnelle et qui n'a d'ailleurs pas de singulier, est avant tout un terme administratif bien pratique pour qualifier les personnes dont « l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles ». Ils seraient entre 250.000 et 400.000 en France, mais l'histoire et la culture des Voyageurs, comme ils préfèrent souvent se nommer eux-mêmes, restent largement méconnues des « gadjos », paysans en langue romani et qui désignent, par extension, tous les sédentaires.

Les différents groupes nomades partagent un certain nombre de valeurs, comme l'attachement au groupe, à la famille et à la liberté de mouvement. Que le voyage soit permanent, symbolique ou intermittent, il reste l'un des piliers de leur identité. Même sédentarisés, et c'est

le cas de la plupart des Tsiganes aujourd'hui, beaucoup conservent une caravane dans leur jardin. Ils peuvent l'utiliser « à la gadjo, pour les week-ends ou les vacances », comme M. Renard, ancien vannier installé en Indre-et-Loire.

DE MULTIPLES RAISONS DE PRENDRE LA ROUTE

« Nous sommes nomades, c'est notre façon de vivre », nous rapporte quelqu'un toujours sur les routes et qui s'interroge sur cette fidélité au voyage. « Je ne sais pas si c'est par nécessité ou par rejet que nous ne voulons pas nous sédentariser. Nous sommes comme ça depuis des siècles ». Les groupes familiaux avaient l'habitude de suivre un itinéraire qui se répétait ou qui variait d'année en année selon les opportunités. Ils pouvaient acheter sur les lieux de production ou dans les usines des stocks de draps, de vaisselle ainsi que diverses marchandises de quincaillerie qu'ils vendaient ensuite aux habitants.

Participer à diverses foires et marchés, ramasser les métaux, remonter le Rhône

en vendangeant, effectuer divers travaux saisonniers, d'élague, de bâtiment ou se rendre à des rassemblements familiaux ou religieux sont autant de raisons de prendre la route. Sans oublier les activités traditionnelles de rempaillage, d'étamage, de vannerie, de musicien, de rémouleur, ou même de diseur de bonne aventure, ils tenaient jusqu'à peu une place incontournable et essentielle dans la vie rurale.

Le voyage n'est pas contradictoire avec un ancrage territorial, la plupart des déplacements sont d'ailleurs locaux et la majorité conserve des attaches fortes à certains lieux. Cette manière de vivre, celle où le voyage constitue cette « géographie particulière », comme le dit Marc Bordigoni, anthropologue et membre de la revue des Études tsiganes, est de plus en plus dure. « Maintenant, tout est réglementé, c'est devenu plus fatigant », affirme par expérience un

LES VOYAGEURS S'ORGANISENT

La Commission consultative des Gens du Voyage (CNCGDV) est supposée être une instance nationale de réflexion et de concertation depuis 1992, mais elle s'est surtout illustrée par son immobilisme. Certains parlent même de trahison après le projet de loi déposé par son président et sénateur Pierre Hérisson qui visait à renforcer les sanctions en cas d'occupation illégale, alors qu'à peine plus de la moitié des communes respecte la loi en matière de capacité d'accueil.

Pour faire face aux restrictions de stationnement, résister et conserver leur culture, les différents groupes de Voyageurs tendent à se solidariser. Le mouvement pentecôtiste, né après guerre, parvient à réunir énormément de monde. Le Comité international tsigane est fondé à la fin des années 60 et l'on assiste aujourd'hui à l'émergence de leaders. Certains misent sur le rapport de force et la négociation directe avec le pouvoir, d'autres jouent la carte de la médiatisation.



Voyageur. Les contraintes qui pèsent sur la liberté d'aller et de venir et les divers changements dans la société ont impacté leur mode de vie.

« Ils se déplacent de moins en moins », observe Patrick Mila, membre d'une association d'aide aux Voyageurs. « Les activités sont liées aux déplacements. S'il y a moins d'argent, les voyages sont écourtés et ils peuvent se retrouver coincés dans une spirale négative ». Les restrictions de stationnement, les changements de consommation, le développement de l'urbanisme et des moyens de transport ont contraint de nombreux groupes à se fixer.

L'ITINÉRANCE SUSCITE PEUR ET MÉFIANCE

Si certains possèdent un terrain pour l'hiver et partent aux beaux jours, d'autres survivent dans une extrême précarité. Il existe une énorme diversité de situations parmi les Voyageurs. On peut croiser des personnes aisées et certaines qui vivent sur des aires « d'accueil » depuis plus de 20 ans, dans des conditions sanitaires parfois difficiles. Les pouvoirs publics ont développé ces zones spécifiques, des « places désignées » comme les appellent leurs usagers. Ils s'y retrouvent marginalisés et de plus en plus dépendants des aides publiques.

Toutes ou presque sont reléguées à la périphérie des villes, à proximité des décharges, des stations d'épuration ou des sorties d'autoroutes. La loi Besson de 2000 contraint les communes de plus de 5.000 habitants à s'équiper pour recevoir les passages et les séjours des Gens du Voyage. Le plan était de construire plus de 40.000 places de stationnement, mais seules 64 % des aires d'accueil et guère plus de 30 % des aires de grands passages auraient été construites fin 2012. En dépit de leur rareté, ces endroits deviennent progressivement les seules possibilités légales d'installation.

Et « quand un Tsigane veut acheter un terrain, le rejet est systématique », entend-on souvent. Beaucoup souhaitent trouver un pied à terre, mais il n'est pas rare que des riverains ou des maires achètent ou usent de leur droit de préemption pour un terrain dont personne ne voulait jusqu'alors. Ce n'est généralement que de manière négative que l'on entend parler des « Gens du Voyage ». Vols, installations « sauvages », dégra-



*Les roulottes, campement de bohémiens,
Vincent van Gogh, 1888.*

dations... Les activités itinérantes ont toujours suscité peur et méfiance et les discours politiques et médiatiques continuent de stigmatiser ces populations visées par des siècles de discriminations.

« Ma famille voyage en France depuis au moins 1792, je n'ai pas pu remonter plus haut. Je suis Sinté, mais ce n'est pas le privilège des Tsiganes d'être nomades. Il existe plein de métiers itinérants. Nous devons supporter la discrimination et le racisme, juste parce que nous avons un mode de vie différent. Nous sommes le reflet de la société française, il y a des gens pas bien chez nous, mais ce n'est qu'une minorité » enrage Milo, qui organise des déplacements en grands groupes pour résister et conserver sa culture.

Zor

Quelques ouvrages pour aller plus loin : • *Gitans, Tsiganes, Roms... Idées reçues sur le monde du Voyage* - Marc Bordigoni • *Les Tsiganes : Une destinée européenne* - Henriette Asséo • *Roms et riverains. Une politique municipale de la race* - Éric Fassin, Carine Fouteau, Serge Guichard et Aurélie Windels • *Interdit aux nomades* - Raymond Gurême, Isabelle Ligner.

ROMS ET GENS DU VOYAGE

Rom est un terme qui signifie homme en langue romani. Il a été adopté par l'Union romani internationale pour désigner un ensemble de populations qui ont la même origine tsigane. Il est repris par l'Union européenne qui utilise le mot Rom pour parler aussi des Gens du Voyage. De là est née une confusion. Dans un sens plus restrictif, les Roms, parfois orthographié Rroms pour opérer une distinction avec les Roumains, sont les Tsiganes présents en Europe centrale et orientale. Ils sont sédentarisés depuis plusieurs siècles et certains sont venus chercher une vie meilleure en France à partir des années 1990. Ils seraient 20.000 aujourd'hui. La plupart des gens confondent les Roms et les Gens du Voyage. Bien qu'ils partagent une lointaine origine commune, ils n'ont plus guère à voir les uns avec les autres.

LES VOYAGEURS FREINÉS PAR LA LOI

Les Tsiganes auraient quitté l'Inde il y a plus d'un millénaire avant d'atteindre la France au XV^e siècle. Bien accueillis au début, ils sont rapidement mis au ban de la société. Aujourd'hui encore, ils sont placés sous le régime d'un statut spécifique qui restreint leur liberté.

Confirmée à la fois par des études linguistiques et génétiques, l'origine indienne des Tsiganes ne fait plus guère de doutes. Selon une chronique datant du X^e siècle, ils auraient quitté, vers l'an 1000, la région du Sind, actuellement au Pakistan, pour répondre à l'appel d'un roi de Perse à la recherche de musiciens pour divertir ses sujets. Ne voulant pas devenir agriculteurs, ils se seraient ensuite progressivement éparpillés à travers le monde.

Les différentes migrations ont fini par constituer des groupes distincts. Gitans et Kalés auraient transité par l'Afrique du Nord avant de gagner l'Espagne, le Portugal et le sud de la France. Les Sinti et les Manouches seraient venus par l'Europe de l'Est. Ils sont présents aujourd'hui en Italie, en France et en Allemagne. Les Yéniches ne seraient pas tsiganes, mais les descendants des populations germaniques déplacées pendant la guerre de Trente Ans. Les Roms se sont installés en Europe centrale et orientale.

La présence de Tsiganes est attestée pour la première fois en France au XV^e siècle. Ils présentaient des lettres de recommandation des princes de Bohême ou du Pape. Les textes décrivaient des troupes de quelques dizaines de personnes, de toutes conditions, guidées par un chef toujours désigné comme duc ou

comte de Petite Égypte, une contrée d'où ils prétendaient venir. Les villes les accueilleraient en pèlerins, les gratifiant d'une aumône et de dons en nature.

Mais l'âge d'or ne dure pas et les relations se dégradent rapidement. Dénoncés comme trublions, accusés de quelques larcins, confondus avec les bandes de vagabonds criminels et enrôlés comme soldats par les nobles, ils commencent à susciter le mécontentement populaire.

L'UN DES PREMIERS FICHIERS CONCERNE LES NOMADES

Au fil du temps, ils seront arrêtés, exécutés, expulsés, déportés aux galères, au bagne ou dans des camps. L'arrivée au XIX^e siècle de Tsiganes d'Europe orientale, nouvellement affranchis de l'esclavage, ravive la crainte ancestrale des nomades. C'est aussi à cette époque que les roulottes remplacent les tentes, rendant les convois plus impressionnants. Le déplacement est encore plus suspect en temps de guerre et ils sont accusés d'espionnage au profit de l'ennemi.

En 1895, le gouvernement français procède au recensement de tous les « nomades » et près de 8.000 d'entre eux sont photographiés. C'est l'un des premiers

fichiers centralisés de l'histoire. La presse parle de fléau et un sénateur déclare que « ces roulottiers, camps volants, Bohémiens, Romanichels sont la terreur de nos campagnes ». Plus tard, la loi de 1912 rend obligatoire, pour les nomades de plus de 13 ans, la possession d'un « carnet anthropométrique ».

Celui-ci doit être visé à chaque arrivée et départ d'une commune. Outre le nom, prénom, surnom, date et lieu de naissance, il comporte aussi différentes mensurations et des photos de face et de profil. La loi indique que « le chef de famille devra se munir d'un carnet collectif comprenant tous les membres de la famille », ce qui permet d'identifier tout le groupe. En 1940, tous les porteurs du carnet anthropométrique sont internés dans des camps, que les derniers ne quitteront qu'en 1946.

Malgré la tragédie qu'ils ont connue pendant la Seconde Guerre mondiale, la situation juridique des Voyageurs tarde à s'améliorer. Le carnet anthropométrique est remplacé en 1969 par le livret et le carnet de circulation, selon que l'individu peut justifier ou non de ressources régulières. Toujours cette obligation de détenir un document discriminatoire et de le faire tamponner aux autorités plus ou moins régulièrement. L'inégalité existe aussi sur le plan civique puisqu'ils doivent prouver leur attachement à une commune pendant trois ans avant de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, contre six mois pour les autres citoyens.

Malgré la rareté des aires d'accueil et la difficulté croissante pour trouver des emplacements, la loi pour la sécurité intérieure de 2003 a créé un nouveau délit d'occupation illégale de terrain visant directement les Gens du Voyage. En 2007, c'est le préfet, et non plus le juge, qui a le pouvoir de les expulser.

Le Conseil constitutionnel a toutefois considéré en 2012 que le carnet de circulation, qui devait être visé tous les trois mois au poste de police ou de gendarmerie, constituait une « atteinte disproportionnée à l'exercice de la liberté d'aller et venir ». Il a aussi abrogé les trois ans d'attente avant de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales. Mais les Sages n'ont pas jugé utile de supprimer le livret de circulation, à faire renouveler tous les un à cinq ans en préfecture ainsi que le quota maximum de « Gens du Voyage » domiciliés par commune, qui ne peut pas excéder 3%.

Le livret de circulation est toujours en vigueur.



L'ACCUEIL INDIGNE DES AIRES

À la périphérie des villes, il faut souvent suivre le panneau « déchèterie » pour découvrir les aires d'accueil des Gens du Voyage. Eux les appellent des « terrains désignés » ou des « camps ». Elles en ont souvent tous les attributs : gardiens à l'entrée, grillage autour et généralement, grande pauvreté à l'intérieur.

« Ici, c'est le Moyen-Âge, on n'a même pas d'endroit pour faire à manger », se désespère la jeune Kelly Adolphe au milieu de l'aire d'accueil de Dole. Sa famille circule dans le périmètre depuis plusieurs générations, « notre pays » dit-elle. N'ayant plus les moyens de voyager, ils cherchent maintenant à se fixer. Après plusieurs expulsions, ils sont revenus il y a quelques mois vivre sur une aire qui n'a d'accueillante que le nom : barrière et local poubelle à l'entrée, marquage au sol pour délimiter les emplacements, lampadaires qui

n'éclairent pas la nuit et quelques blocs sanitaires posés sur le bitume. Dans les toilettes, plus aucune chasse d'eau ne fonctionne et seules trois douches sont utilisables. Et encore : « Elles ne ferment plus et on ne peut pas régler la température. Il n'y a que de l'eau chaude. On se crame ». Sans compter que les cabines ne sont pas équipées de chauffage pour l'hiver.

PAYER POUR DES AIRES DÉLABRÉES

Les conditions d'hygiène ne sont pas bonnes et c'est pour les enfants que la situation est la plus dure. Ils jouent à côté d'armoires électriques endommagées et dangereuses dans un terrain entouré de grillage et infesté de rats : « Ils ne sont même plus choqués quand ils en voient ». Ce traitement dégradant n'est pas gratuit. Chaque famille doit verser à peu près 70 € par semaine à la communauté de communes de Dole pour l'emplacement et la consommation d'eau et d'électricité. « Il n'y a pas de lumières, pas de sanitaires, et nous sommes

censés payer pour ces services ? Ce sont des humains qui vivent ici, pas des chiens. Ils ont mis des millions pour la

SPA juste à côté, rien pour nous », s'énervait un habitant qui refuse de « payer pour ça ». L'aire a bien fermé pour rénovation, mais « rien n'a été fait à part le local à poubelle et les traits par terre ».

George Reinhardt a l'allure d'un patriarche, il était de passage ce matin sur l'aire de Dole, « en touriste »,

pour voir sa famille et assister au pèlerinage du Mont-Roland. Il en vient à être « dégouté de reprendre la caravane » quand il voit de tels endroits. « On ne peut plus rouler avec la loi Besson, et s'il faut se déplacer pour se retrouver sur des endroits comme ça, on préfère encore rester où on est connu ». Même si la vie qu'il mène dans l'aire de Vesoul, où il est installé depuis quelque temps, n'est guère plus réjouissante : « Ils nous ont fait des beaux murs en béton. Pour nous protéger ? Non, je pense qu'on n'est pas beaux à voir... », nous raconte Viviane, sa compagne.

Si les aires étaient à la base destinées à être des lieux de passage, leur rareté les a transformées en lieux de résidence pour Voyageurs dans la misère. Parce qu'ils n'ont nulle part où aller, ils restent ici parfois plusieurs années, en se marginalisant et en s'enfonçant dans la pauvreté. Abandonnés de presque tous, il existe heureusement des personnes qui leur viennent en aide. Rémy Vienot, président de l'association Espoir et fraternité Tsiganes de Franche-Comté, a

alerté les élus et la presse à propos des conditions de vie indignes subies par des dizaines de personnes sur l'aire de Dole.

« PAS DE LUMIÈRES, PAS DE SANITAIRES, ET NOUS SOMMES CENSÉS PAYER POUR CES SERVICES ? CE SONT DES HUMAINS QUI VIVENT ICI, PAS DES CHIENS. »

Ils ont finalement obtenu gain de cause puisque la grève des loyers et la médiatisation ont abouti à la fermeture de l'aire début juin. Les familles itinérantes sont réparties et une solution provisoire a été trouvée pour la famille Adolphe, qui a posé ses caravanes dans un champ appartenant à l'hôpital avec l'accord de la commune.





De haut en bas : George Reinhardt et deux enfants sur l'aire de Dole. Entrée de l'aire de la Malcombe, à Besançon.
Page de droite : une famille qui a quitté la Malcombe pour s'installer dans le champ d'un particulier, avec son accord.

Mais ces solutions ne sont pas pérennes et il existe bien d'autres aires dans un état lamentable. C'est le cas de l'aire de la Malcombe, à Besançon. « Ici, nos enfants jouent avec des cailloux et des morceaux de ferraille », lâche un père de famille autour de la table dressée sous l'auvent de sa caravane. Ses filles font du toboggan sur des panneaux de contreplaqués installés sur la butte qui cache les rails du futur tram. Le bitume, les rats, la dégradation des équipements, l'absence de point d'ombre et les remontées d'égouts sont quelques-uns des points communs avec l'aire de Dole. « C'est très dur l'été ». Eux sont là depuis 2006, ils paient 300 € par mois et par caravane et n'ont pas droit aux APL, la caravane n'étant pas reconnue comme habitat.

« Ici, les gens travaillent principalement dans la ferraille. Il n'y a pas beaucoup de commerçants », nous apprend Rémy Vienot. « Normalement, le temps de stationnement maximum est limité à trois mois, mais certains sont ici depuis 25 ans ». Malgré l'inhospitalité des lieux, les places deviennent chères. « Le nombre d'emplacements est passé de 60 à 22 quand ils ont déversé 80 tonnes de remblais sur une partie du terrain ». Presque toutes les places sont accaparées par des résidents à long terme, rendant l'accueil des itinérants quasiment impossible.

En plus de supporter, tant bien que mal, des conditions qui seraient insoutenables pour tous les « gadjos », les habitants peuvent aussi se faire évacuer « sans préavis » de leur lieu de résidence, comme le permet le règlement intérieur de la Malcombe. La mairie annonce en octobre 2013 la fermeture exceptionnelle de l'aire, d'ici quinze jours, pour réaliser des travaux à la suite de dégradations. La commune ne se préoccupe pas du relogement et remercie les usagers de « chercher dès à présent une solution alternative de stationnement ». Cet été aussi, « pendant le Tour de France », l'aire fermera un mois parce que la municipalité ne veut pas faire de travaux sans évacuer. « Et on va aller où ? », s'interroge une mère de famille. Cela ne sera pas le problème des élus.

UNE GESTION SOUVENT PRIVÉE

Par une délégation de service public, les municipalités peuvent confier la gestion, la maintenance et l'entretien des aires d'accueil à des prestataires privés. C'était le cas de 40% d'entre elles en 2012. Depuis la loi de 2000 et l'obligation pour une commune de plus de 5.000 habitants de disposer d'une aire d'accueil, plusieurs sociétés se sont lancées sur ce marché qui peut rapporter gros. L'Hacienda et Vago, qui gère l'aire de la Malcombe à Besançon, en sont les leaders. Les recettes de ces entreprises sont les subventions publiques et le recouvrement des sommes versées par les Voyageurs pour le stationnement et le paiement des fluides : eau et électricité. Pour augmenter les bénéfices, certaines n'hésitent pas à reculer les travaux ou à ne pas les faire.

LA SOLUTION DES TERRAINS FAMILIAUX

« S'ils ne veulent plus de caravanes, alors qu'ils nous donnent des pavillons ou des terrains familiaux », demande une dame qui estime que sa communauté est complètement oubliée. Ce souhait est courant chez ceux qui aspirent à s'établir durablement ou qui veulent un terrain à eux pour l'habiter de façon semi-sédentaire. « On ne veut pas rester là, mais on n'a pas le choix », expliquent-ils. Beaucoup d'itinérants ont du mal à se voir en appartement, où ils auraient l'impression d'« étouffer », et les « pavillons » ou les « terrains familiaux » sont trop rares.

Ces programmes d'habitats collectifs intègrent au plan d'urbanisme la possibilité de conserver une caravane à côté d'une habitation en dur où des équipements sanitaires pour les terrains. Contrairement aux aires d'accueil, il ne s'agit pas d'équipements publics, mais d'habitats privés avec un contrat de location. Les collectivités territoriales peuvent bénéficier d'une subvention de l'État pour leur construction qui s'élève à hauteur de 70 % des dépenses, dans la limite de 15.000 € par place de caravane, pour

les terrains familiaux. Elles ne se battent pas pour en construire.

Pour échapper à l'enfer des aires, une famille a posé ses cinq caravanes sur un terrain à la sortie de la ville. « On est là depuis 15-20 jours, c'est tranquille. Le proprio est passé nous voir; il a l'habitude, ça fait cinq ans qu'on vient ». Ils ont quitté la Malcombe parce que « c'était trop cher ». Ils avaient aussi des dettes et l'eau et l'électricité leur avaient été coupées. Ils se plaignent aussi des débordements : « c'était invivable, il y avait des coups de fusil certaines nuits, des pneus brûlés ou des courses de voiture ». Elle pointe certaines familles, connues pour « être mauvaises ».

Ils continuent de partir à la belle saison et vont bientôt voyager avec un grand groupe, ce qui facilite les stationnements. « J'aime bien être en mission en été et dans un petit coin en hiver », mais pour elle, « la vie de gitan, ce n'est pas terrible. On demande pour avoir une maison, c'est non, un travail, c'est non. Maintenant, il faut un diplôme même pour balayer. Même ceux qui en ont ne peuvent pas, alors nous qui ne savons ni lire, ni écrire... ».

Zor

DES AIRES DE GRAND PASSAGE MIEUX LOTIES

Toujours dans le périmètre de Besançon, les itinérants présents sur l'aire de Thise ne se plaignent pas de leurs conditions. Ils ne sont pas sur une aire d'accueil, mais sur une aire de grand passage. Ces aires ne sont ouvertes que de mai à septembre et sont réservées aux « missions » ou aux grands groupes. Il y a de l'herbe au sol, un accès à l'eau et à l'électricité : « Ici, c'est une place de référence », constate un Voyageur. Lui est commerçant ambulant, comme la plupart des personnes de ce groupe. Ils stationneront ici durant 15 jours. Ils ont aussi loué une benne et tiennent à laisser l'endroit propre en partant.



ROULER GROUPÉS

POUR PESER

Pour conserver le mode de vie nomade qui leur est si cher, certains voyageurs ont opté pour le déplacement en « grands passages », c'est-à-dire des convois qui peuvent compter jusqu'à 200 caravanes. Initiée par un mouvement religieux, cette organisation permet aux familles de se rassembler, mais aussi de peser au moment du stationnement, car les solutions restent rares.

La période des grands passages débute vers la mi-avril au moment du grand rassemblement de printemps organisé par Vie et Lumière à Nevoy, dans le Loiret. Il se déroule sur un terrain qui peut accueillir jusqu'à 5.000 caravanes et 25.000 personnes. Vie et Lumière est une Église tsigane et pentecôtiste, fondée en 1952. Elle revendique aujourd'hui près de 100.000 fidèles, ce qui fait d'elle la plus importante organisation de Voyageurs en France. Cette convention évangélique marque les retrouvailles des familles dispersées durant l'hiver et le départ des missions qui circuleront en France tout l'été.

À Nevoy, on ne peut manquer le caractère religieux du rassemblement. La messe est dite tous les jours sous l'immense chapiteau, grand comme un terrain de foot, installé au milieu de cette ville impressionnante et éphémère de plus de 10.000 habitants. Sur l'estrade se succèdent quelques-uns des 1.000 pasteurs du mouvement, des fidèles et des musiciens. Mais cet événement, qui dure deux semaines, est aussi l'occasion d'organiser les déplacements à venir de quelque 120 groupes. Chacun d'entre eux sera dirigé par un pasteur qui aura la charge de trouver les terrains où stationner. « Dès sa naissance, Vie et Lumière a organisé des stationnements en

FRANCE LIBERTÉ VOYAGE, UNE ORGANISATION LAÏQUE

Les déplacements en grands passages ne sont pas que religieux. France Liberté Voyage est une association laïque qui fédère une vingtaine de grands groupes, dirigée par Fernand Delage, dit Milo. « Même les ministres m'appellent comme ça », s'amuse à raconter ce leader charismatique qui parvient à trouver des oreilles attentives au plus haut niveau de l'État.

Aussi médiateur pour l'Union européenne, Milo milite pour la suppression du statut spécial des « Français itinérants », expression qu'il préfère à celle de « Gens du Voyage ». Ses groupes, essentiellement composés de commerçants, séjournent sur les aires dédiées de grand passage, ou s'installent ailleurs lorsqu'elles ne sont pas adaptées. En effet, il arrive que certaines aires ne soient qu'un alibi. Impraticables, elles permettent seulement aux communes d'être en règle avec la loi et d'expulser facilement les occupants de stationnements sauvages. Il nous en montre une vers Grenoble, entourée de barrières, sur le site d'une ancienne usine. Une route défoncée encadre un terrain retourné de terre et de gravats. « Du foutage de gueule », pour Milo.

« La plupart des aires se trouvent à proximité des décharges, des stations d'épuration ou dans des zones inondables. À quelle autre partie de la population on ferait ça ? » s'insurge-t-il. Lui et ses groupes dédommagent les communes sur lesquelles ils s'installent, même de manière illégale. Ils tiennent à montrer que les choses peuvent très bien se passer. « Depuis 6 ans, j'ai plus de 300 attestations qui prouvent que les familles se tiennent bien ».



grands groupes pour rassembler ses fidèles disséminés à travers tout le territoire et pour propager sa prédication », peut-on lire sur le site des Dépêches tsi-ganes.

La structure religieuse permet de « trouver des référents, un moyen de s'organiser. Mais avec ou sans pasteurs, les missions partiraient de toute façon », affirme un dirigeant d'Action Grand Passage (AGP), une association créée à la demande des services de l'État qui voulait un interlocuteur pour gérer les missions tsi-ganes itinérantes, composées de 50 à 200 caravanes, un maximum fixé par la loi. Vie et Lumière n'est donc pas qu'un mouvement spirituel, c'est aussi une manière de se prendre en main pour les Voyageurs. Régis Laurent, médiateur du Finistère auprès des Gens du Voyage et docteur en sociologie, estime que ses caractéristiques en feraient même un « système social total ». Pour lui, les missions « répondent aussi à des prérogatives économiques (changer de marchés régulièrement), familiales (être réunis) et sociales (l'entraide et la convivialité) indispensables à la cohésion des groupes ».

Pour organiser ces déplacements estivaux, les pasteurs ont informé les préfetures du calendrier prévisionnel de leurs stationnements. Plus de 1.200 courriers ont été envoyés. Mais selon Désiré Vermeersch, président de l'AGP, seules 192 réponses sont positives, 393 sont négatives, 582 courriers sont restés sans réponses tandis que 94 n'en apportaient pas de précises. « 89 % de non-



Chaque année, l'Église Vie et Lumière organise son grand rassemblement à Nevoy, dans le Loiret.

réponses, c'est 89 % d'expulsions potentielles. Si nous sommes expulsés, nous ne pouvons respecter ni le lieu ni la date de notre programme », poursuit-il. Afin d'anticiper ces problèmes, l'AGP convie chaque année à Nevoy tous les médiateurs ou coordinateurs départementaux, tels que Régis Laurent, le temps d'une journée d'échanges.

Durant la matinée, c'est le temps des questions, des interrogations et de quelques incompréhensions. Par exemple, après avoir entendu le nombre de stationnements demandés par département, la représentante de Seine-et-Marne s'étonne des 14 passages annoncés dans le sien alors que la préfecture ne lui a fait part que de deux demandes. « J'ai pourtant tout envoyé », se justifie un pasteur assis au bureau. « Mais sur la boîte mail générale des préfectures ». Les représentants d'AGP avaient demandé les mails des directeurs de cabinet, mais le ministère de l'Intérieur ne leur a pas fournis. « Alors peut-être qu'elles ont été perdues dans les méandres de l'administration ».

RAPPORT DE FORCE

De son côté, le médiateur de l'Ain a bien reçu les courriers, mais il se demande comment il va pouvoir gérer 80 passages, dont 14 sur une même semaine. Il se plaint aussi que l'année dernière, seule la moitié des groupes avait respecté leurs obligations, à savoir payer une caution, fixée ici à 300 €, plus un prix forfaitaire par caravane, en général entre 10 et 20 € la semaine pour l'emplacement, l'eau et l'électricité. Ces sommes sont jugées raisonnables par les évangélistes qui indiquent que les pasteurs peuvent parfois être en tort et qu'ils sont alors rappelés à l'ordre. Certaines fois, par manque de place, « des régionaux se greffent aux missions. Dans ce cas, ce n'est pas à nous de sortir le supplément ».

Un autre médiateur souligne des problèmes de recoupements. Il n'est pas rare que plusieurs groupes soient prévus au même moment au même endroit. « Nous n'avons pas chevauché les demandes », se défend le président. « On a demandé là où les communes sont censées nous accueillir. Quand il n'y a pas de terrain, ou qu'il ne peut pas être utilisé, nos demandes sont automatiquement déviées sur le seul terrain disponible ». Les Voyageurs choisissent parfois sciemment des secteurs qui ont l'obligation d'aménager une aire de grand passage, mais qui ne le font pas. « Les schémas départementaux ont sous-évalué les besoins et en plus, ils ne sont pas mis en pratique ». En effet, sur les 350 aires de grand passage prévues par la loi Besson de 2000, seules 115 ont été réalisées au 31 décembre 2012 selon un rapport du Sénat. Et encore, beaucoup ne réunissent pas des conditions d'accueil satisfaisantes.

Les Voyageurs ne veulent pas être les seuls à faire des efforts quand l'État ne respecte pas ses propres lois. « On s'est amélioré, il y a encore quinze-vingt ans, c'était avec la carte sur le capot qu'on décidait où aller », affirme David Vincent, un res-

ponsable d'AGP. Aujourd'hui, ils se donnent la peine de planifier un minimum leurs déplacements, ce qui, on le sent, représente un sacrifice certain, une perte de liberté. Ils ont accepté quelques contraintes et ne rechignent pas à payer les emplacements, l'eau et l'électricité. « Avant on ne payait rien, parce qu'on ne nous donnait rien. Au niveau social, nous sommes les plus lésés. On coûte de l'argent, on le sait et on voudrait arriver à ne rien coûter. Mais nous, contrairement aux sédentaires, on n'a pas de maire pour nous faire des gymnases ou des ronds-points ».

Les grands passages ne font pas l'unanimité parmi les Voyageurs. « 200 caravanes, c'est trop, ça fout le bazar et je peux comprendre que les sédentaires aient l'impression d'être envahis », estiment certains qui regrettent le temps révolu où les Voyageurs s'installaient en famille dans les villages, ce qui facilitait les échanges. Mais lorsqu'il n'existe pas de solution, l'effet de masse permet aux Voyageurs de durcir le rapport de force avec les pouvoirs publics. Il est beaucoup plus difficile d'expulser un grand groupe que quelques caravanes. Cependant, tous en conviennent : un stationnement dans de mauvaises conditions n'est profitable à personne. « Il vaut mieux un grand passage organisé à pas cher qu'un stade occupé », conclut un pasteur. Pour désamorcer les soucis d'ores et déjà prévisibles, les médiateurs rencontrent individuellement dans l'après-midi les responsables de groupe.

Zor

RAYMOND GURÊME : LA MÉMOIRE ET LA RÉVOLTE



Raymond Gurême a connu l'enfermement dans les camps de nomades de la Seconde Guerre mondiale. Acrobate, il a pu s'échapper plusieurs fois et s'engager dans la Résistance. À 89 ans et sans perdre sa rage, son combat est aujourd'hui de témoigner des horreurs qu'il a vécues et d'alerter sur la situation des Voyageurs qui se dégrade.

Sa gouaille, son énergie et ses révoltes n'en laissent rien paraître, mais sa carte d'interné politique est formelle : Raymond Gurême aura bien 89 ans cette année. Dans la caravane où il vit, à côté de la maisonnette qu'il a construite, les nombreuses photos et les babioles accumulées sont autant de souvenirs d'une vie bien remplie. Dans un cadre, son diplôme de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres est posé sur sa cheminée, même si lui aurait préféré recevoir la médaille de déporté résistant. « *Mais ils me l'ont refusée* ». Il faut dire que son histoire, liée à celle de l'internement de milliers de nomades lors de la Seconde Guerre mondiale, fait partie de celles que la France peine à reconnaître.

Raymond Gurême a 15 ans lorsque la guerre le rattrape. Ses parents, propriétaires d'un cirque et d'un cinématographe ambulant, font partie du monde du Voyage. Bien qu'ils se soient en partie sédentarisés depuis quelques années, à cause de la santé du père de Raymond, ancien combattant de la Grande Guerre, ils n'ont pas de carte d'identité, mais une carte de forain. C'est à ce titre que toute la famille est arrêtée par la police française en octobre 1940, car selon le gouvernement de l'époque, « *en période de guerre, la circulation des nomades, individus errants, généralement sans domicile, ni patrie, ni profession effective, constitue pour la défense nationale et la sauvegarde du secret un danger qui doit être écarté* » (circulaire du 8 avril 1940).

NEUF ANS POUR RETROUVER SA FAMILLE

La famille est d'abord enfermée au camp de rassemblement des nomades à Darnétal, en Seine-Maritime, avec camions, roulottes et toutes leurs affaires personnelles. Le 27 novembre 1940, ils sont obligés de tout abandonner sur place et sont déportés au camp d'internement de Linas-Montlhéry, en Essonne. Ils ne retrouveront jamais leurs biens. À Linas, les familles sont enfermées dans des baraquements non chauffés et sont sous-alimentées. « *Le responsable du camp était restaurateur. Avec nos tickets d'alimentation, il nourrissait ses clients, tandis que les asticots nageaient dans nos potages* ». Son agilité d'acrobate lui permet toutefois de s'échapper. Sa famille sera transférée plusieurs fois : à Mulsane, dans la Sarthe, puis à Montreuil-Bellay, dans le Maine-et-Loire. Lui, parvient à les suivre à distance, et arrive même quelquefois à s'introduire dans le camp pour leur faire passer de la nourriture. Le vol d'un camion allemand, qu'il voulait livrer à la Résistance, le conduit à nouveau en prison, puis dans un camp de travail en Allemagne. Il s'en échappe une fois de plus et rejoint la Résistance qu'il ne quittera qu'à la fin de la guerre.

La Libération ne marque pourtant pas la fin de son errance. Il faudra neuf ans à Raymond Gurême pour retrouver sa famille, exilée en Belgique depuis 1943 et

dont il avait perdu la trace. Après leurs retrouvailles, une partie rentrera avec lui, mais « *trois de mes sœurs n'ont jamais voulu revenir en France, parce qu'ils nous ont fait trop souffrir, disaient-elles* ». L'après-guerre est rude. La famille a tout perdu. « *J'aurais pu retravailler dans un cirque, mais je n'ai pas voulu, je pensais trop à celui de mon père* ». Raymond repart sur les routes, il fait les saisons agricoles, rencontre sa femme, travaille dans la ferraille, monte un manège de chevaux, « *pas en bois hein, des vrais* ». Quinze enfants naissent de son mariage avec Pauline.

Mais les déplacements sont de plus en plus durs. « *Dans les années 60, ça devenait compliqué de voyager. Dès qu'on arrivait quelque part, on n'était pas les bienvenus* ». Lorsqu'au détour d'un trajet pour livrer de la ferraille il tombe sur la colline où était implanté le camp d'enfermement de Linas-Montlhéry, il s'arrête et décide de s'installer en face. Il achète un terrain à Saint-Germain-lès-Arpajon où il pose sa caravane et y construit une petite maison, « *comme un baraquement de camp, mais moi j'ai mis une cheminée* », aime-t-il à dire. Pendant 20 ans, il n'a pas eu droit à l'électricité. Elle n'a été installée que lorsque sa femme, malade, a eu besoin d'un appareil pour respirer. À l'entrée du terrain, il a fixé un panneau sur lequel est inscrit « *Interdit aux nomades* ». Il l'a récupéré en 2010 dans un champ en face de l'endroit où sa famille s'était fait arrêter en 1940. Aujourd'hui, plus de 200 membres de sa famille vivent ici.



Dès son installation à Saint-Germain-lès-Arpajon, les relations avec la police sont difficiles. Le responsable du camp de Linas-Montlhéry, qui a affamé tant de familles nomades, est devenu le maire de Linas, de 1944 à 1959. « *Il a fait mourir des gens. Il y avait eu huit naissances dans le camp : six bébés sont morts de faim, les deux autres ont brûlé à Dachau. Il n'y a pas d'humanité* », enrage Raymond Gurême. Et lorsqu'il s'insurge, veut faire connaître son histoire, c'est sa voix contre celles de ses anciens gardiens, qui sont toujours dans la police. « *Le maire, je lui ai dit ses quatre vérités et j'ai fini à Fleury* », après un coup de poing. « *Quand je vois un flic, j'ai le sang qui tourne dans mes veines. C'était des flics français qui nous ont internés* ». Lui et ses fils se retrouvent en garde à vue de nombreuses fois pour outrage.

Raymond Gurême s'est longtemps tu, jusqu'à sa rencontre dans les années 2000 avec une association de défense des Gens du Voyage et une historienne qui parvient à faire ouvrir les archives du camp de Linas-Montlhéry. En 2010, lorsqu'il publie *Interdit aux Nomades*, le livre qu'il a co-écrit avec la journaliste Isabelle Ligner, la plupart de ses descendants découvrent son histoire. Depuis, Raymond Gurême visite les écoles et les lycées pour parler de ce chapitre de l'histoire occultée dont il est l'un des rares survivants. « *Grâce au témoignage de Raymond, nous avons pu entreprendre un travail de mémoire. Pour une fois, un Voyageur parle, et pas seulement une association ou des historiens* », explique François Lacroix, son ami et membre d'un collectif qui s'est créé en Essonne autour de l'histoire sur l'internement des Voyageurs dans le département.

Mais réussir à faire entendre son histoire ne suffit pas à apaiser la colère ni réparer les injustices. Raymond Gurême a la révolte chevillée au corps, et les motifs de son indignation sont nombreux, à commencer par la reconnaissance tardive et timorée du préjudice subi par les familles nomades. Sa famille n'a jamais reçu le moindre centime de dédommagement pour cet internement arbitraire qui lui a coûté si cher. « *Et notre rôle dans la Résistance a été ignoré* », écrit-il. Ne serait-ce que pour obtenir sa carte d'interné politique et la pension qui va avec, il lui aura fallu attendre presque 30 ans. « *Je l'ai demandée en 1983, ils me l'ont envoyée en 2009. Un escargot aurait eu le temps de faire l'aller-retour entre ici et Paris* », dénonce-t-il. Après avoir vécu des années avec 17 € de retraite mensuelle, il touche désormais 300 € par mois. « *Je n'aurais pas mes enfants, je serais mort de faim. C'est bien se foutre de la gueule du monde, non ?* ».

LE GOUVERNEMENT AGIT COMME EN 40

Il trouve aussi la situation actuelle des Gens du Voyage « *de pire en pire* ». L'expulsion d'un grand camp de Roms en région parisienne, la veille de notre visite, le met en colère. « *Ça me révolte. C'est toujours pareil. Les Roms, ce sont des êtres humains comme nous. Ils vont aller où maintenant ? Où vont coucher les enfants ce soir ? C'est toujours la faute du Gouvernement, qui agit comme en 40. Il faut avoir le courage de lever le doigt pour que ça change. Il faudrait une bonne révolte. Et pas que nous. Des sédentaires, tout le*

monde », s'énervait-il. Et d'ajouter, amer : « *les Roms, ils ne demandent qu'à travailler. Mais ils sont obligés de chiner. La mendicité est interdite en France, alors pourquoi la mère Chirac, elle ramasse les pièces en train ?* » Lui, réclame l'abrogation des livrets de circulation et la possibilité pour tous les Voyageurs d'accéder à la propriété. « *Ce que je voudrais, c'est qu'on puisse acheter un bout de terrain à plusieurs familles, avec l'eau et l'électricité. On serait tous heureux et eux seraient moins emmerdés. Les aires d'accueil, c'est des camps d'enfermement* ».

Depuis qu'il a acquis une petite notoriété et que des journalistes franchissent régulièrement son portail, Raymond Gurême est moins harcelé par la police. Mais il n'est pas serein pour autant. La Région souhaite intégrer la zone où habite toute sa famille dans le projet de Parc régional des juncs marins. L'Agence des espaces verts lui a même déjà proposé de racheter son terrain. Drôle de hasard, « *le parc, il commence à mon mur. Les voisins à côté, dans leurs pavillons, ils ne sont pas inquiétés* », s'agace-t-il. Si le projet n'est pas encore entériné, la menace est pesante. Les enfants craignent qu'au décès de leur père, la Région s'organise pour expulser toutes les familles. « *On n'aurait pas d'autre choix que de reprendre la route* », s'inquiète l'un de ses fils. Alors, malgré ses 89 ans et le repos auquel il aurait droit, Raymond Gurême continue de se battre, « *pour mes enfants, mes petits-enfants* ».

« **« RÉUSSIR À FAIRE ENTENDRE SON HISTOIRE NE SUFFIT PAS À APAISER LA COLÈRE NI RÉPARER LES INJUSTICES. »** »

Sonia

LES FORAINS, DES VOYAGEURS ATTENDUS

De fête en fête, les forains sillonnent les routes en semi-remorques, tractant caravanes, manèges et boutiques. Il y aurait environ 35.000 entreprises foraines en France, ce qui représente autant de familles et quelque 150.000 personnes. À l'inverse de nombreux Voyageurs, leur arrivée est presque toujours la bienvenue.

A Grenoble, la Foire des rameaux est déjà installée depuis trois semaines sur l'Esplanade. Cet après-midi, juste avant l'ouverture, les allées sont presque vides. Il n'y a pas encore de visiteurs sur la fête. Les forains présents sont tous affairés, ils préparent, nettoient ou bricolent. Ceux qui n'ont pas encore relevé les portes latérales des camions le font, laissant apparaître des stands de confiseries ou de nourriture chaude, de machines à pinces et autres jeux de hasard.

Le « village des caravanes », où vivent les forains, est juste à côté, en marge des festivités, entre la ligne de tram et la route. Un homme est en train de nettoyer les alentours de la place qu'il occupera pendant un mois. Gérard Fenouillet est forain depuis 62 ans. Il est aujourd'hui en retraite, mais toujours en tournée. Il passe le relais. Petit à petit, son « métier », une attraction en langage forain, devient l'affaire de son fils. « C'est un tiercé, Ali-Baba, il est reconnu à Grenoble et partout où je passe ! ».

Sauf quelques exceptions, on ne devient pas forain. On naît forain. Les enfants commencent à travailler tôt, ramassage des tickets, nettoyage. Ils peuvent gérer très jeunes leur

premier stand, de barbe à papa par exemple, sous le regard de leurs parents. Le monde forain fonctionne en relatif vase clos, difficile d'y entrer ou d'y sortir. « Quelques sédentaires sont devenus forains par le mariage et quelques forains qui n'avaient plus l'envie de bouger de ville en ville et qui préféraient le train-train quotidien sont devenus sédentaires. Moi, c'est quelque chose qui me passionne de bouger, de me renouveler », livre Henrik Starck, qui fait tourner les montagnes russes de la place.

NÉ DANS UNE CARAVANE

Gérard Fenouillet ne déroge pas à la règle. « Je suis né dans une caravane, comme mon père et mon grand-père, forains eux aussi », mais son histoire est singulière. Son père venait d'une famille gitane tandis que sa mère est née dans un château. « Ma grand-mère était baronne, elle avait la particule, et mon grand-père était général ». Pendant la Deuxième Guerre mondiale, son père, mobilisé comme tankiste, s'est trouvé en difficulté. « Le général est venu secou-



rir les chars et ma mère était dans le château. Mes parents ont vécu deux ans à Lyon, sans être forains. Suite à la perte d'un de leurs enfants, ils sont devenus dépressifs et ma mère a voulu essayer la vie foraine. Ce monde lui a tant plu qu'elle a voulu mourir dans une caravane pour l'amour d'un forain ! ».

Les artisans forains se déplacent au rythme des fêtes et des foires. Quelques semaines dans une ville, installation, montage et démontage des attractions, puis départ pour la prochaine étape. Presque tous les forains ont un pied-à-terre, dans lequel ils retournent en hiver. Ce qu'ils appellent terrain peut tout aussi bien correspondre à une maison ou un hangar. « On en profite pour réparer, faire l'entretien, réviser l'électronique des métiers, préparer les contrôles techniques des véhicules... » Mais pas question de trop s'y attacher pour Henrik. « On fait la cuisine et on mange dans la maison, mais on dort dans les camions. Il n'y a que les invités qui dorment dedans, ou nous quand on fait des travaux dans la caravane. On n'est pas des sédentaires, on aime notre vie telle qu'elle est », témoigne-t-il.

APPORTER LA JOIE

Leur travail est rémunéré en fonction du nombre de tickets vendus et une fête ratée peut avoir de lourdes conséquences. Chaque départ coûte de l'argent, Henrik utilise par exemple quatre camions et une voiture pour transporter ses montagnes russes et sa caravane. Aux frais d'essence et d'autoroute, il faut ajouter le prix demandé par la municipalité pour le stationnement. Michel Rabbat, qui organise la Foire des rameaux depuis plus de trente ans, liste ses dépenses fixes pour quatre semaines à Grenoble pour son circuit de petite Formule 1. « L'emplacement est à 1.900 €, plus l'électricité et l'eau, ça fait 4.200 € de frais. En comptant les frais de route, il faut que je sorte 5.500 € avant de faire mes premiers bénéfices ».

Certains forains gagnent très bien leur vie, mais les conditions se dégradent. On se plaint des charges et des taxes qui augmentent et des rentrées d'argent qui ne suivent plus. On sent aussi poindre le discours que les Français travailleurs seraient moins bien lotis que les étrangers touchant des allocations. Plusieurs forains rencontrés



me font aussi spontanément part de la différenciation qu'ils font entre eux et les Gens du Voyage, bien que certains aient des origines tsiganes. L'un d'eux me dira : « Nous sommes commerçants, industriels forains, eux vivent du vol. On est à part, il ne faut pas confondre. On ne veut pas se mélanger ».

En ne s'attardant pas trop sur ces déplorables clichés, il existe bien une différence. Le déplacement est beaucoup plus facile pour les forains que pour les autres Voyageurs, car ils ne sont pas perçus comme « indésirables » par les pouvoirs publics. « On vient donner de l'étonnement, de la joie, on vend du plaisir aux gens ». Toutes les dates des fêtes sont connues à l'avance, les municipalités ont du temps pour organiser le bon déroulement du séjour. « Quand on se déplace avec le village des caravanes, il nous faut l'eau et l'électricité, on ne se stationne que quand on a l'autorisation », précise Michel Rabbat.

Cependant, tout ne se passe pas toujours aussi bien qu'à Grenoble, les caravanes sont quelquefois cantonnées à quelques kilomètres de la foire, l'électricité n'est pas toujours disponible immédiatement et tout un tas de désagréments peuvent subvenir. Quand il le faut, les forains n'hésitent pas à utiliser leurs camions pour bloquer les routes. C'est le cas par exemple quand les maires veulent déplacer les fêtes en dehors du centre. « Les lieux festifs de la ville, on ne les touche pas », tonne Michel Rabbat qui est aussi vice-président du Syndicat national des industriels forains.

« Si on avait une réelle reconnaissance, on ne se battrait plus pour travailler. Il faut aussi que les places où se déroulent les fêtes soient respectées et qu'elles soient reconnues comme des lieux d'utilité publique, réservés aux fêtes foraines, aux cirques, aux concours de boules, aux foires expo... ». Ces vastes emplacements idéalement situés attisent la convoitise des promoteurs immobiliers. La Foire des rameaux était censée déménager en périphérie, pour préparer le terrain à la création d'un parc urbain de 1.000 logements. La nouvelle municipalité a annulé ce projet, la foire a pu fêter ses 80 ans sur l'Esplanade, pour le bonheur des forains et des Grenoblois.

Zor

BATELIERS : DES VIES AU FIL DE L'EAU

Les bateliers, ou mariniers, sont environ un millier en France. Salariés ou indépendants, ils parcourent les canaux et les fleuves pour transporter des marchandises. « Plus qu'un métier, c'est une passion », confie Viviane et Pierre Dubourg, propriétaires du Baychimo, une péniche de 39 mètres de long.

A chaque écluse, c'est le même rituel. Pierre passe la barre à sa femme Viviane, il enfila sa parka et sort de la timonerie pour aller à l'avant du bateau amarrer les cordes, tandis que Viviane sort les jumelles pour lire le nom de l'écluse afin de référencer la longueur de chaque bief (partie de canal entre deux écluses). Ce matin-là, nous sommes sur le canal entre Champagne et Bourgogne, et Pierre bourgonne. La péniche, qui transporte 235 tonnes de ferromanganèse (un minerais de Dunkerque à Sète, avance à 1,8 km/h là où elle pourrait aller trois fois plus vite si le canal était entretenu. « *Y a plein d'algues et le bateau frotte la vase* », s'énervait-il. Heureusement, « *patience est notre second prénom* », indique Viviane.

Les Dubourg sont mariniers depuis trois générations. Les voies d'eau, ils les connaissent bien : celles de France bien sûr, mais aussi d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas. Ils les ont pratiquées avec leurs parents, puis ensemble, à leur compte ou en tant que salariés. Ils ont navigué à bord d'une énorme péniche sur le Rhône ou sur des plus petits bateaux sur les canaux. Depuis avril dernier ils sont dans une péniche de 39 mètres de long qu'ils ont achetée. Indépendants, ils choisissent eux-mêmes leurs clients auprès de courtiers, et organisent leurs voyages comme bon leur semble.

Depuis plusieurs années, ils observent la dégradation progressive des canaux de France : peu entretenus, certains sont même devenus impraticables. Au point qu'ils ont, à une période, préféré abandonner une petite péniche pour un plus gros navire. Le transport fluvial a pourtant de nombreux atouts. Certes, le trajet prend plus de temps qu'en train ou en camion. Mais il peut transporter de gros

tonnages, est moins polluant et plus économique. « *Le Grenelle de l'environnement, ça se veut écolo, mais rien n'a été mis en œuvre* », soupire Pierre, qui est aussi secrétaire à la CNBA, la Chambre nationale de la batellerie artisanale. Chez VNF, les Voies navigables de France, en charge de l'entretien du réseau, « *il y a beaucoup de gens déconnectés des navigants* », déplore-t-il. Résultat : des décisions inadaptées au transport fluvial sont parfois prises, comme baisser un peu le niveau d'eau d'un canal, ne pas draguer le fond durant une longue période ou généraliser les écluses automatiques qui font perdre du temps aux bateliers.

Pourtant, le couple ne renoncerait pour rien au monde à leur vie de mariniers. « *On est nés itinérants, c'est notre mode de vie* », explique Viviane. « *Je ne conçois pas de faire autre chose. J'ai un frère éclusier qui a parfois la nostalgie.*

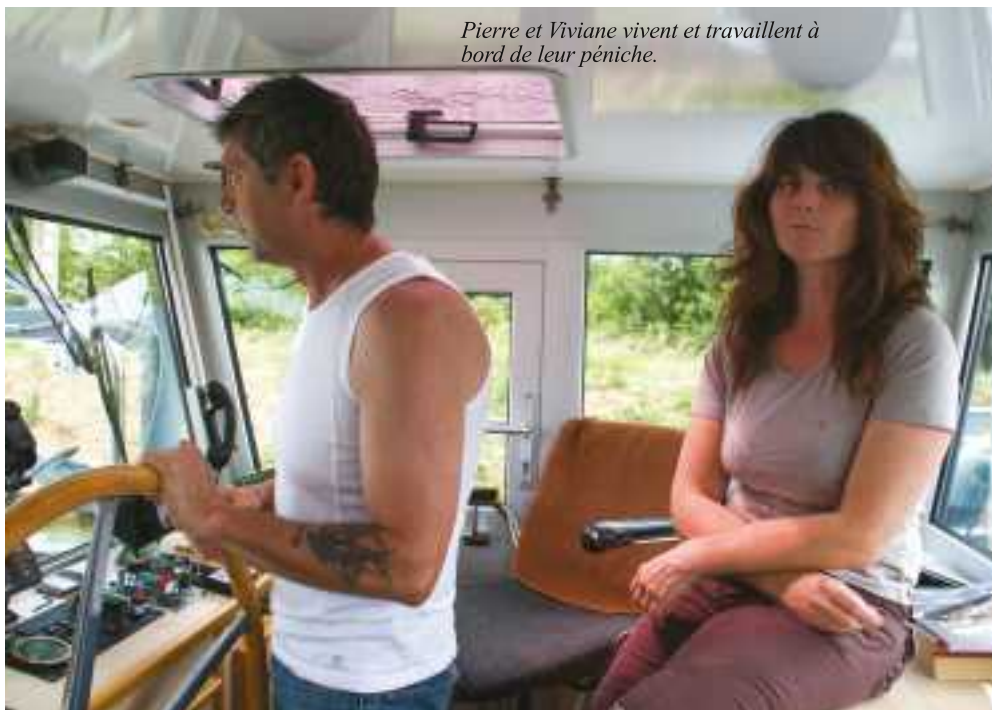
L'envie de reprendre un bateau revient toujours », confirme Pierre. Seule ombre au tableau en plus du réseau de canaux vieillissant : ne pas voir leur fille, âgée de 14 ans, aussi souvent qu'ils le voudraient. Après quelques années de primaire en cours par correspondance, l'adolescente poursuit sa scolarité au collège en internat. Sa mère s'arrange généralement pour la rejoindre le week-end dans leur maison de Bourgogne, que le couple a achetée lorsqu'ils étaient salariés et ne travaillaient sur le bateau qu'une semaine sur deux. Son père, lui, doit souvent attendre les vacances scolaires pour profiter de sa fille, qui vient alors habiter avec eux sur le bateau.

Car comme pour beaucoup de mariniers, leur bateau est plus qu'un outil de travail. C'est aussi leur résidence principale. L'espace de vie, situé à l'arrière de la péniche, fait environ 30 m², et comprend tout le confort moderne d'un studio. Depuis peu, ils ont embarqué leur petite voiture sur la péniche, qui permet à Viviane d'aller retrouver sa fille le week-end. Aux alentours de 20 h, ils amarrent la péniche pour y passer la nuit. C'est parfois l'occasion de rencontrer d'autres bateliers. La navigation en famille n'empêche pas les liens sociaux. Depuis 40 ans qu'ils font ce métier, les Dubourg ont rencontré des tas d'amis au fil de l'eau. Et il ne passe pas une heure sans qu'un de leurs téléphones portables ne sonne, pour parler de la météo, de l'état des biefs ou des problèmes rencontrés par leurs collègues.

Sonia

« MARINIERS DEPUIS TROIS GÉNÉRATIONS »

Pierre et Viviane vivent et travaillent à bord de leur péniche.



LE CAMION...

NOTRE MAISON

À 32 ans, David a presque 15 ans de vie sur les routes derrière lui. Cueillettes, manutention, restauration, il a exercé des dizaines de métiers un peu partout dans le monde. « Cette vie de traveller, c'est ce qu'il y a de plus beau, mais aussi de plus dur », estime-t-il.



Pause au Maroc pour la famille de David.

A 18 ans, son bac en poche, David choisit le voyage comme mode de vie. « Pour marcher sur mes mots », comme il dit, « être en adéquation avec ce que je pense » : une vie dépouillée du superflu, plus en lien avec la nature, où le système D est synonyme d'autonomie et la musique partie intégrante du voyage. De festivals en travaux saisonniers, il commence par parcourir la France en voiture, avec l'envie « d'aller voir ailleurs comme ça se passe, de vivre autrement ». Rapidement, il acquiert une vieille caravane dans laquelle il embarque sa chienne, « sa compagne de route des débuts » et il enchaîne les saisons : restauration l'hiver dans les Alpes, fraises au Danemark l'été, etc. S'il vit en itinérant, il ne se considère pas nomade. « Quelqu'un m'a dit un jour, et il avait raison, que je ne suis pas nomade. Je suis libre. Le nomade, il est

là où il est. Il compose avec ce qu'il y a sur le lieu. Le traveller, le saisonnier, il aime partir, mais il aime aussi revenir ».

Pendant six ans, il voyage de travail en travail, enchaîne les saisons avec seulement un mois et demi de coupure entre l'été et l'hiver. Il troque sa caravane contre un camion et transmet son virus du voyage à ses deux frères, qui l'un après l'autre deviendront propriétaires de ce camion lorsqu'il en changera. Puis « avec la mère de mon fils, j'ai pris conscience que je travaillais tout le temps ». Il lève le pied, et tous les deux s'accordent trois ans de vacances, toujours sur les routes : Espagne, Maroc, Réunion, Norvège, ils vont jusqu'au cercle polaire. « On avait le plus petit appart' du monde, mais le plus grand jardin ». La vie sur les routes est intense. « Chaque jour est différent. Dès que tu arrives sur un endroit, il faut trouver comment faire

pour se procurer les choses, c'est un éternel recommencement, même s'il y a une gymnastique qui se fait vite. Vivre avec pas grand-chose, faire de la récup', ça devient automatique ». Le voyage aiguise la conscience, à commencer par celle du gaspillage de nos sociétés modernes du tout jetable. Il met en lumière l'importance des échanges de savoir-faire, d'expériences. Réparer un moteur, trouver de l'eau, cuisiner ce qu'on trouve, il faut pouvoir tout faire pour poursuivre la route.

VOYAGE EN FAMILLE

En 2009, la famille s'agrandit avec l'arrivée de Tao. Le petit garçon naît en hiver, et pour éviter qu'il ne passe ses premiers mois dans le camion parfois froid, David et Kro fabriquent une yourte qu'ils installent sur un terrain appartenant à leur famille. Ils l'habiteront six mois avant de repartir sur le bitume, alternant saisons et voyages. Mais à trois, plus deux chiens et deux chats, dans le camion de 15 m², « c'est difficile ». Et la naissance de Tao soulève de nouvelles questions : « il faut penser à son éducation sociale, au besoin d'avoir un lieu où construire des souvenirs ».

La séparation du couple marque l'entrée dans une phase difficile. « Je comparais l'intérêt du voyage et celui de rester sur place ». Pour voir Tao régulièrement, qui vit dans le sud de la France avec sa mère, David raccourcit les voyages, envisage de se poser. « Mais quand tu es sur les routes depuis quelques années, ce n'est pas facile de s'arrêter. Il faut trouver l'endroit, les gens ».

Aujourd'hui, il est provisoirement installé sur un terrain qu'il partage avec deux amies, sur lequel il a posé son camion. Le voyage a pour lui un peu changé de sens. « Le voyage, ce n'est pas forcément se déplacer, c'est découvrir. Ça peut se vivre dans la famille, autour d'un projet, etc. Le voyage est peut-être juste devant moi ». Son idéal aujourd'hui : « vivre en famille, en étant gardien d'une parcelle de terre tout en continuant à voyager avec des projets, quelque chose à apporter ». Malgré les moments difficiles, voyager, « c'est la plus belle chose qui me soit arrivée », estime David.

Sonia



Dans certaines régions, des camions-école vont à la rencontre des Voyageurs pour les inciter à inscrire leurs enfants à l'école, faire découvrir la classe aux plus jeunes ou aider les plus grands dans leurs devoirs.

Si les voyages sont riches d'enseignements, l'itinérance rend souvent la scolarisation complexe. Difficile en effet de suivre le fil des cours lorsque l'on change d'école plusieurs fois par an, voire plusieurs fois par mois. Et pour les enfants dont les parents n'ont eux-mêmes pas été à l'école, la situation se complique encore un peu plus.

LES ROUTES DE L'ÉCOLE

La scolarisation des Voyageurs n'est pas une sinécure. Bien que tous les enfants soient en droit de se rendre à l'école, même s'ils ne stationnent que quelques jours sur une commune, les familles se heurtent souvent à des délais d'inscription trop longs, voire à des refus de scolarisation. À ce problème s'ajoute parfois une réticence culturelle à scolariser les enfants, par crainte notamment de la discrimination et du harcèlement dont ils sont parfois victimes. Les Tsiganes ont de plus une tradition orale : l'écrit est quasiment absent. Lorsque les adultes ne savent pas lire, les enfants ont du mal à percevoir l'utilité de la lecture. De plus, « l'école est très perturbante pour les Manouches. Dans leur culture, la mère est le pilier de la famille et doit veiller au bien-être des enfants. Les mettre entre les mains d'inconnus, ça ne se fait pas », indique Cyrille Schiltz, coordonnateur pour l'accueil des enfants itinérants pour le département de Haute-Saône. Cela explique que même sédentarisés, certains enfants du Voyage ne vont pas à l'école. Résultat : beaucoup souffrent d'une scolarité en pointillés, avec pour conséquence un niveau scolaire globalement inférieur à la moyenne nationale. Bien qu'il n'existe pas d'études chiffrées sur la scolarisation des enfants itinérants, État, enseignants et associations s'accordent sur le fait qu'il y a encore trop d'enfants du Voyage qui sortent de l'école sans savoir lire ni écrire. Mais il est impossible de généraliser. Il y a presque autant de parcours scolaires que d'enfants itinérants.

Les situations sont extrêmement variables en fonction du mode de déplacement. Lorsqu'ils peuvent être programmés à l'avance, par exemple pour les

forains, l'organisation de la scolarité est plus aisée. A contrario, des déplacements très fréquents ou dictés par les expulsions rendent la scolarisation plus difficile. Pour gérer cette problématique, l'État a délégué son pouvoir aux académies, et plus précisément aux CASNAV, les Centres d'accueil pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du Voyage. Leur rôle a été renforcé en 2012 par le biais de trois circulaires qui préconisent de favoriser le présentiel plutôt que les cours par correspondance et de privilégier les classes ordinaires aux solutions spécifiques. Pour cela, les CASNAV peuvent disposer de coordonnateurs départementaux et de chargés de mission pour les enfants itinérants, qui font le lien entre écoles et familles et accompagnent les établissements pour améliorer la prise en charge de ces élèves. Cependant, d'un département à l'autre, la situation est très inégale. Aucune instance ne régle les CASNAV, et certains sont des coquilles vides. « *La scolarisation des enfants du voyage repose encore sur des volontés individuelles. Tant qu'il n'y aura pas d'unité nationale, on n'arrivera pas à pérenniser les choses* », déplore une professeure spécialisée.

ÉVITER LES ÉCOLES GHETTOS

L'une des missions du CASNAV est de répartir les enfants itinérants dans les différents établissements scolaires de l'académie. Il arrive en effet que certaines écoles en accueillent beaucoup et d'autres aucun, soit du fait des établissements, soit du fait des familles. « *Lorsque les parents trouvent une école qui a bonne réputation, ils veulent tous y aller* », explique Cyrille Schiltz. En Haute-Saône, « *on essaye de ventiler sur plusieurs établissements pour éviter de faire des écoles ghettos* », rapporte-t-il. Mais ce n'est pas le cas partout. Ainsi, Raïssa, institutrice en Indre-et-Loire, elle-même fille de Tsiganes, a parfois jusqu'à 50 % d'enfants du Voyage dans sa classe. « *Autant, ça fait trop. Ça crée du rejet de part et d'autre* ». Mais certaines écoles voisines leur envoient les enfants même si elles ont obligation de les accepter, et puis les Voya-

geurs savent qu'ici, ils seront accueillis.

Certaines académies disposent d'un pôle d'enseignants formés à ces publics, la plupart du temps affectés à plusieurs établissements. Ils assurent diverses missions : former leurs collègues à l'accueil des enfants du Voyage, intervenir dans les classes ou prendre en charge des petits groupes d'élèves en difficultés scolaires pour leur permettre d'intégrer plus facilement une classe de leur âge, et surtout, créer un lien avec les familles pour les encourager à scolariser leurs enfants. Ce travail de longue haleine est précieux, mais il demande beaucoup de temps et d'engagement.

UNE PASSERELLE ENTRE L'ÉCOLE ET LES FAMILLES

Dans certains départements, il est réalisé tout ou en partie par des associations qui mettent en place des antennes scolaires mobiles. Il s'agit de camions-école qui se rendent auprès des familles pour les sensibiliser à la nécessité de scolariser leurs enfants, et ce dès la maternelle afin d'habituer les enfants à l'école avant leur entrée en primaire et éviter ainsi de creuser un peu plus le fossé les séparant de leurs camarades sédentaires. « *Notre objectif n'est pas de faire la classe, mais de créer des passerelles pour emmener les enfants vers l'école* », explique Annie Millot, en charge de l'un des trois camions-école de la Franche-Comté. À l'intérieur, des livres, des jouets, du matériel pour dessiner et un instituteur (de l'enseignement catholique) qui peut aider les enfants dans leurs devoirs, faire découvrir l'école à ceux qui n'y sont jamais allés, et instaurer un dialogue avec les familles.

Lorsque ce travail est fait en collaboration avec les écoles et les coordonnateurs départementaux, il est très efficace. Ainsi, en Haute-Saône, un département où les camions-écoles existent depuis plus de 20 ans et travaillent en liens étroits avec le CASNAV, la quasi-totalité des enfants du Voyage est scolarisée en primaire. Dans le même esprit, d'autres organisent des écoles mo-

À DOUAI, UN INTERNAT POUR LES ENFANTS ITINÉRANTS

À Douai (dans le Nord), il existe une école primaire un peu particulière, qui accueille en internat 7 jours sur 7 environ 150 enfants : la moitié issue de familles de bateliers, l'autre de forains. C'est l'une des huit Écoles régionales du premier degré (ERPD) mises en place en France pour les enfants de familles non sédentaires, dispersées ou momentanément en difficulté, mais la seule à n'accueillir que des enfants itinérants, avec sur le même site l'école et l'internat. Il faut dire que parmi les voyageurs terrestres, peu acceptent de se séparer de leurs enfants sur de longues périodes. Quant aux bateliers, ils sont de moins en moins nombreux. La plupart des ERPD accueillent donc plutôt des enfants de familles en difficultés. En général, les élèves de Douai restent à l'internat toute l'année, hors vacances scolaires. L'école dispose de professeurs spécialisés. « *On a à faire face à un problème propre à ces deux professions : 50 % des élèves n'ont jamais fréquenté l'école maternelle, ou alors de manière très irrégulière. Pour eux, il est souvent nécessaire de passer une année de plus en classe, le temps de se familiariser avec l'école, d'acquérir des bases qu'ils n'ont pas pu développer avant* », explique Jean-Claude Romelé, directeur de l'ERPD de Douai. À l'issue de leur primaire, la majorité des élèves poursuivent leur scolarité au collège voisin qui dispose aussi d'un internat, et quelques-uns dans des établissements privés, les parents ayant parfois des craintes avec la liberté offerte par le collège.

biles éphémères. C'est par exemple le cas de Fabienne Caraty, qui s'occupe des enfants itinérants dans le Vaucluse, où il y a une forte population de circassiens très mobiles et largement touchés par l'analphabétisme. « On a travaillé à raccourcir les délais d'accueil des enfants dans les écoles, mais ce n'est pas encore adapté. Pour ces enfants très rarement scolarisés, on monte parfois des écoles sous les chapiteaux, avec plusieurs enseignants qui prennent en charge des petits groupes d'élèves ». Cependant, « il faut faire attention aux dérives. Dans certains départements, des camions-écoles assurent eux-mêmes la classe. Du coup, les familles ne mettent pas leurs enfants à l'école, même lorsqu'elles partent s'installer ailleurs, où les antennes scolaires mobiles n'existent pas », signale Marie-Claire Simonin.

L'ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE

L'autre mission des enseignants chargés de mission du CASNAV est d'apporter un soutien aux élèves inscrits aux CNED, le Centre national d'enseignement à distance. Ces cours, gratuits pour les familles itinérantes, sont souvent demandés par les familles du Voyage. L'an passé, 9.500 enfants itinérants y étaient inscrits, essentiellement âgés de plus de 12 ans. Ils peuvent ainsi poursuivre

leur scolarité tout en restant en famille pour participer aux travaux et apprendre à travailler comme leurs parents. « On met les enfants à l'école jusqu'à 12 ans et puis ensuite on les met au travail. Chez nous, il n'y a pas de chômage », explique

Milo Delage, commerçant itinérant et président de France Liberté Voyage.

Mais s'ils sont une solution pour

quelques-uns, les cours par correspondance ne sont pas la panacée. Il arrive ainsi que le CNED ne soit perçu que comme un moyen de répondre à l'obligation d'instruction, certaines familles du Voyage considérant qu'une fois que l'enfant maîtrise la lecture, l'écriture et le calcul, il n'a pas besoin d'en savoir plus. Elles se contentent donc de renvoyer les devoirs aux dates prévues jusqu'à 16 ans de l'enfant, quitte à ce qu'il quitte le système scolaire sans avoir acquis le « socle commun de connaissances ». Surtout, les cours par correspondance sont particulièrement inadaptés en cas de difficultés scolaires, nombreuses chez ces enfants à la scolarité en dents de scie. Il existe bien des cours d'alphabétisation adaptés, dits de « mise à niveau », mais « ils sont très mal faits », estime Marie-Claire Simonin, institutrice en charge des enfants itinérants dans deux écoles du Doubs. « Ce sont des cours au rabais, faits par des non professionnels ». Lorsque les enfants maîtrisent mal la

« DES COURS AU RABAIS FAITS PAR DES NON PROFESSIONNELS »

L'INDISPENSABLE TRAVAIL DE TERRAIN

Dans le département du Doubs, la direction des services départementaux vient de prendre une décision très controversée. Alors que deux enseignantes rattachées au CASNAV menaient depuis de nombreuses années un travail fructueux auprès des familles du voyage pour les inciter à scolariser leurs enfants, elles n'ont plus le droit de se rendre sur le terrain. Pour Jean-Marie Renault, directeur académique dans le Doubs, « la mission des enseignants est d'enseigner. Ce ne sont pas à eux d'aller chercher les enfants par la main ». Chez les familles concernées, les effets n'ont pas à se faire sentir. Déjà en proie à de nombreuses difficultés financières ou de stationnement, certaines familles de voyageurs perçoivent cette interdiction comme un signe de plus de leur rejet. « Si l'institutrice n'a plus le droit de venir, on ne mettra plus nos enfants à l'école », nous explique une mère rencontrée dans les hauteurs de Besançon.



Ce camion-école va à la rencontre des familles sur les aires d'accueil, comme celle de Dole (photo de droite).

Aset 70

lecture, les cours du CNED, qu'ils peinent à déchiffrer, sont inutiles. « *Il n'est pas rare qu'ils finissent au feu* », se désole un professeur.

Afin de bénéficier de l'aide de professeurs, les enfants itinérants inscrits au CNED peuvent se rendre une demi-journée ou une journée par semaine dans les collèges des villes où ils stationnent. Environ 150 conventions ont été signées entre le CNED et des collèges pour permettre cet accompagnement. Cette aide en classe, jugée nécessaire par tous, est une pratique en plein développement. Pour l'encourager, l'éducation nationale mettra en place l'an

prochain la « *scolarité partagée* ». Il s'agit d'offrir à des élèves du CNED la possibilité d'intégrer des cours du collège plusieurs jours par semaine, « *de les emmener en classe pour qu'ils puissent échanger avec des professeurs, des camarades et bénéficier de cours que le CNED ne peut pas leur offrir, comme l'éducation sportive, ou la possibilité de réaliser des expériences scientifiques* », explique Élisabeth Clanet, chargée de mission par le ministère de l'Éducation nationale auprès du CNED.

Sonia



TÉMOIGNAGE

« IL FAUT QUE LA LOI SOIT RESPECTÉE »

Par Anthony Dubois, président de l'association Différences GDV et spécialiste des problèmes de scolarisation.

Lorsque j'étais à l'école, on nous entassait en fond de classe où nous passions nos journées à dessiner, on nous empêchait de côtoyer les enfants dans la cour et on nous faisait manger à la cantine à deux tables des autres enfants. Et je vous parle là de l'école telle que je l'ai vécue, il n'y a pas si longtemps, dans les années 1980-1990. Si certains parents ne savent ni lire ni écrire et ne voient pas la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école, il ne faut pas oublier que le

système est en partie coupable de cet illettrisme, en refusant trop souvent les enfants dans les écoles ou en les traitant n'importe comment lorsqu'ils sont acceptés. Il est donc normal que les parents craignent que leurs enfants revivent ce que nous avons nous-mêmes vécu.

La scolarisation des enfants du Voyage s'améliore, mais nous devons encore nous battre. Pour nous, ce n'est pas traumatisant d'envoyer nos enfants dans les écoles des villes où

nous passons. Mais à plusieurs reprises ces dernières années, j'ai dû faire intervenir le préfet pour obliger des maires à scolariser les enfants de familles en stationnement sauvage. Et il n'est pas rare qu'en arrivant quelque part, nous allions dès le lundi à l'école pour les inscrire, et que nous ne recevions la réponse que le vendredi. C'est une manière de contourner la loi. Nous n'avons pas besoin que le système change, mais que la loi soit respectée.

MENACES SUR L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Quand les vestiges archéologiques d'un site sont menacés par un projet d'aménagement, l'État peut prescrire des fouilles préventives. Ces opérations sont maintenant ouvertes à la concurrence commerciale, parfois au détriment des exigences scientifiques et des conditions de travail des archéologues.

Dans les années 1970, les grands aménagements du territoire détruisent des pans entiers du patrimoine archéologique. L'État s'empare alors de la question, jusque-là cantonnée à quelques passionnés, et crée l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan). Celle-ci gère les crédits du ministère de la Culture pour les fouilles programmées ou de sauvetage. Mais dans la pratique, les protections restent minces et il s'agit plus de négociations au cas par cas avec les aménageurs. Il faudra attendre la destruction au trois quarts d'un site romain en 1997 à Rodez par un promoteur et la mobilisation des archéologues pour que naisse une volonté politique d'un pôle public d'archéologie préventive. Ce processus aboutit en 2001 à la naissance de l'Inrap, l'Institut national de recherche archéologique préventive, dont le financement provient d'une redevance dédiée payée par les aménageurs.

Concrètement, lorsqu'un site à fort potentiel archéologique fait l'objet de travaux d'aménagement, la Drac, la Direction des affaires culturelles, peut émettre une prescription de diagnostic, de fouilles préventives ou de modification du projet. Jusqu'en 2003, seule l'Inrap pouvait mener ces opérations. Mais les agents des SRA, les Services régionaux de l'archéologie, qui sont chargés entre autres du contrôle et de l'évaluation scientifique des fouilles, se sont vite retrouvés débordés par les dossiers sans que les effectifs ne soient augmentés. La diminution de la taxe d'archéologie préventive enfonce le clou : l'Inrap se retrouve en déficit chronique et les aménageurs se plaignent de l'augmentation des délais de chantier.

Depuis 2003, le secteur des fouilles

est libéralisé et ouvert à la concurrence commerciale. Le choix de l'opérateur revient aux aménageurs qui peuvent signer des contrats avec l'Inrap, mais aussi avec des services archéologiques de collectivités ou des entreprises privées agréées par l'État. Pour les syndicats, la conséquence de cette loi est que « *ce n'est plus le cahier des charges scientifique le mieux adapté qui est retenu pour réaliser une opération, mais celui dont le coût est moindre* ». Environ une soixantaine de collectivités territoriales et une vingtaine d'entreprises privées sont aujourd'hui présentes sur le secteur de l'archéologie préventive. Elles ont progressivement grignoté des parts de marchés à l'Inrap qui se retrouve dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes du fait de l'augmentation des fouilles et du plafonnement de ses effectifs. De plus, l'Inrap facture souvent plus cher que ses concurrents. « *Certaines entreprises établissent des devis deux fois moins chers que l'Inrap. Il existe un seuil au-delà duquel les économies ne sont pas possibles sans mettre en péril la qualité de la collecte des données scientifiques ainsi que les conditions de travail et la sécurité des personnels sur les chantiers* », indique Benjamin Hérard, responsable d'opération à l'Inrap et secrétaire national au syndicat SUD-Culture.

QUELQUES FOUILLES SABOTÉES

Les priorités des aménageurs sont le coût et la rapidité d'exécution des fouilles, et non pas l'intérêt patrimonial des vestiges qu'ils s'appêtent à détruire. Ces considérations guident forcément le choix de l'opérateur et les archéologues

DÉROULEMENT DES FOUILLES

Ce sont les agents des SRA qui instruisent les dossiers d'aménagement et qui évaluent l'intérêt potentiel d'un site. Une prescription d'archéologie est prise si on connaît déjà l'existence de vestiges, si la zone est favorable à des établissements humains ou si la surface à aménager est importante. « À partir de 4 ha, par exemple, on est certain de trouver un site archéologique », indique Jean-Paul Demoule. La décision de prendre une prescription d'archéologie préventive revient au conservateur régional de l'archéologie, responsable du SRA, par délégation de la Drac. Elle prend la forme d'un arrêté préfectoral qui définit les mesures à mettre en œuvre avant de réaliser les travaux d'aménagement. La première étape est le rapport de diagnostic, que le SRA confie à l'Inrap ou à un service de collectivité agréé. Il y a ensuite plusieurs possibilités en fonction des résultats. Soit il n'y a rien du tout, soit on se contente de noter l'existence de quelques vestiges sur la « carte archéologique », soit une fouille est nécessaire avant destruction du site, soit le site est exceptionnel et on le gèle (un ou deux cas par an). Chaque année, des sondages sont réalisés sur 15 à 20 % des surfaces artificialisées et 15 % des diagnostics aboutissent à des fouilles préventives.

craignent que le travail soit mal fait. « *Les fouilles ne consistent pas seulement à vider un terrain pour construire dessus, il y a aussi tout un programme de recherches. L'Inrap est lié à la science, ce n'est pas la même vocation qu'une entreprise privée qui cherche des bénéfices* », ajoute Jean-Paul Demoule, professeur de protohistoire à l'université et président de l'Inrap de 2001 à 2008. Il cite ensuite le cas de fouilles sabotées, comme celle de 2009 à la villa gallo-romaine de La Garanne, dans les Bouches-du-Rhône. Malgré un intérêt archéologique majeur reconnu, seule la moitié du site a été fouillée de manière superficielle alors que l'État ordonnait une fouille exhaustive. Même si de tels agissements seraient rares, le contrôle de la qualité des fouilles demande des moyens que les SRA n'ont pas. « *Le contrôleur ne passe qu'une fois sur le chantier. Après, si on bâcle le reste de la fouille, il peut ne rien se passer. Il faut accomplir un travail très minutieux pour prouver les manquements. Certaines sociétés trouvent cinq à dix fois moins d'objets archéologiques que d'autres à chantier équivalent* » relate Jean-Paul Demoule.

EMPLOIS PLAFONNÉS À L'INRAP

Les promoteurs du secteur privé se sentent pourtant parfaitement légitimes et se disent soumis à la même exigence scientifique que l'Inrap. Dans un commentaire sur le blog de Jean-Claude Demoule, Bernard Pousthomis, président de la société Hadès et secrétaire du Syndicat national des professionnels de l'archéologie (SNPA), écrit que les opposants à la concurrence « *mettent sur le dos des entreprises privées tous les maux dont souffre l'Inrap, une grosse machine mal organisée et mal gérée* ». Il plaide pour une archéologie diversifiée avec un établissement public qui reste scientifiquement référent, mais qui ne « *fédère* » pas pour autant toute l'archéologie française. Pour la nouvelle génération

d'archéologues, la libéralisation a pu avoir un effet positif. « *La loi de 2003 m'a permis de pouvoir travailler, elle a créé des emplois dans les services territoriaux et les sociétés privées. Avec le gel des candidatures à l'Inrap, ça n'aurait pas été possible de trouver du travail sans cette ouverture à la concurrence* », rapporte un jeune archéologue. Mais pour Benjamin Hérard, il s'agit d'inverser le problème. « *Je comprends qu'on ait besoin d'exercer son métier là où il y a de la place, mais le plafonnement des emplois imposé à l'Inrap par les ministères de tutelle a empêché l'institut de se développer. Depuis 2002, les gouvernements successifs ont volontairement limité les moyens de l'Inrap pour favoriser l'émergence de sociétés privées* ».

À plusieurs reprises, les archéologues se sont mobilisés et sont descendus dans la rue pour réclamer un vrai pôle public d'archéologie et la fin du système de mise en concurrence des scientifiques. « *Une revendication partagée par une majorité d'archéologues, y compris au sein des entreprises privées où se mettent en place des sections syndicales* », avance Benjamin Hérard. La plateforme intersyndicale écrit dans une lettre ouverte adressée au mois d'avril à Aurélie Filippetti, ministre de la Culture, que « *la situation n'a fait que se dégrader, montrant que sauvegarde du patrimoine archéologique et concurrence commerciale sont incompatibles* ». Une inquiétude qui n'a rien de fantaisiste pour elle. « *S'agissant, plus particulièrement, de l'Inrap, la diminution constante de la part des fouilles effectuées par cet opérateur, qui passe, pour la première fois, en 2013, sous le seuil des 50 % est objectivement préoccupante* », a-t-elle déclaré lors d'un discours. Mais pour l'heure, rien n'a changé. Les négociations sont en cours pour une réforme de l'archéologie dont les conclusions devraient être connues avec la promulgation de la loi patrimoine, prévue à l'automne.

Zor



Fouille de l'une des cinq sépultures mises au jour dans le prieuré de la Madeleine, abbaye de Fontevraud (Maine-et-Loire).



Retrouvez les autres dessins de Super Détergent pages 44 et 47

DU RIRE AUX ARMES

Pour certains activistes, rigoler et militer ne sont pas deux choses incompatibles, bien au contraire ! Des clowns engagés aux actions ironiques du collectif Sauvons les Riches, le rire est l'arme de nombreux militants qui l'utilisent pour médiatiser leurs actions, déstabiliser l'adversaire et, ce qui ne gâche rien, mettre un peu de joie dans leur vie.

« Pas d'allocs pour les dreadlocks », « Moins de festivals, plus de quinzaines commerciales », « Lacrymo, même pas mal, envoyez du napalm »... Ces slogans, scandés dès 2003 par les artistes du Collectif Restons vivants lors de leurs « Manifs de Droite » contre la réforme du statut des intermittents, ont lancé en France la mode des actions militantes amusantes pour faire passer des revendications sérieuses. Des clowns mimant et caricaturant les forces de l'ordre aux goûters-surprises de Jeudi noir lors de visites d'appartements à louer à des tarifs exorbitants, en passant par les actions rigolotes du Collectif Sauvons les riches, l'humour a investi le champ du militantisme.

Car parmi tous ses pouvoirs, le rire possède un atout précieux pour les manifestants : sa force médiatique. Des images et des slogans amusants, précédés d'appels téléphoniques aux rédactions, attirent les caméras plus sûrement que quelques pancartes traditionnelles. Et nul besoin d'être nombreux. Une poi-

Un membre de l'Artnez des clowns lors de la manifestation contre l'aéroport à Nantes le 22 février dernier.



gnée de militants déguisés en Dalton devant le Sénat pour dénoncer les parlementaires ayant voté contre la levée de l'immunité de Serge Dassault, et presque toutes les chaînes de télé en parlent le jour même. Sur le plan de la communication, c'est ultra-efficace, et le côté spectacle n'occulte pas pour autant les revendications. « Généralement, la médiatisation se fait en deux temps. Le temps de l'action, où les médias assistent à l'opération humoristique, voire burlesque, qui pose le contexte de la protestation, et un second temps où la presse s'interroge sur le fond des réclamations et rapporte les contre-propositions portées par le collectif », explique Élise Aubry, militante notamment au sein des collectifs Jeudi noir et Sauvons les riches. Ce genre de manifestations permet également d'aborder des sujets complexes de façon ludique et plus attrayante. Et puis elles sont un bon moyen de recruter. Après chaque action, de nouveaux membres rejoignent les collectifs, attirés par leur côté convivial.

ARME DE DÉRISION MASSIVE

Mais l'humour n'est pas qu'un aimant médiatique, c'est aussi une « arme de dérision massive » donc de remise en cause du pouvoir, assurent les clowns activistes. Nées en 2003 avec la CIRCA (Clandestine Insurgent Rebel Clown Army, l'Armée clandestine des clowns insurgés et rebelles) pour protester contre la guerre en Irak à l'occasion d'une visite de Georges W. Bush au Royaume-Uni, les armées de clowns se sont multipliées un peu partout dans le monde. En France, l'Artnez des Clowns compte plusieurs groupes, dont la BAC, la Brigade Activiste des Clowns, qui s'est fait connaître en karchérissant la mairie de Neuilly car « là où il y a des voyous, il faut nettoyer au Kärcher » (la ville ne compte que 2,5 % de logements sociaux, ce qui n'est pas conforme à la loi). On peut aussi croiser des clowns membres du GIGN (le Groupement d'Intervention des Gros Nez), des CRS (les Clowns à Responsabilité Sociale) et autres corps de l'Artnez, dans des manifestations, singeant les forces de l'ordre, aussi bien dans leur



Les actions du collectif Sauvons les riches (ici le mariage de l'Europe et des Paradis fiscaux organisé suite à l'élection de Jean-Claude Juncker à la tête du Parti populaire européen) sont toujours très médiatisées.

accoutrement que dans leur gestuelle. Avec leurs mimiques, leurs tenues bariolées et décalées, les clowns déstabilisent et obligent leurs spectateurs à s'interroger, pour souvent se rendre compte que « dans ce monde tellement absurde, le clown est finalement le personnage le plus juste », rapporte le sous capt'aine Batman, clown mili-Terre depuis 2009.

Mais attention, être clown, c'est du sérieux ; il ne suffit pas de mettre un nez rouge. Pour interpeller les spectateurs et susciter la réflexion, il faut « être » clown et non « faire le clown ». L'Artnez des clowns, « c'est un mouvement artistico-politique », aime à le décrire le sous capt'aine. Et ça s'apprend. Il faut réussir à « libérer le clown qui est en nous, celui qui laisse parler ses sentiments, ses émotions ». Cela demande du temps, nécessite d'apprendre la communication non violente, le lâcher-prise, l'écoute... « C'est un outil super chouette et incroyablement efficace pour changer le monde en se changeant soi-même », témoigne Batman.

Dans les manifestations, les clowns ont aussi la capacité de gêner les forces de l'ordre. Mimées, ridiculisées, mais non agressées, celles-ci ne savent pas comment réagir. Lors de la manifestation contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, en février dernier à Nantes, les clowns ont fait tampon pendant plus d'une heure entre policiers et manifestants, permettant d'une part à de nombreuses personnes de se calmer, de prendre un peu de distance, de rire à un moment où régnait plutôt la tension, et d'autre part de gêner la police qui ne peut plus tirer à travers les clowns dansant devant eux... Et puis, « au milieu d'une zone de guerre, c'est beau, c'est plein de couleurs, d'amour, de fleurs... ». Finalement, la police a fait usage de gaz lacrymogènes pour venir à bout de la quarantaine d'activistes grimaçant devant eux, jetant des fleurs et gesticulant. Une intervention qui « met en lumière où se situe incontestablement la véritable violence ».

Que ce soit par la médiatisation ou par l'art, le militantisme joyeux permet aussi de « se faire plaisir. Distribuer des tracts, ce n'était pas mon truc. Les actions humoristiques offrent une créativité, une liberté qui n'est pas possible dans des partis politiques », explique Élise Aubry. « Une de nos forces est de montrer que militer, ce n'est pas forcément chiant. On peut s'épanouir », confirme un clown. Et « être heureux est un acte de résistance », rappelle le philosophe Patrick Viveret. « Le bonheur est important, car derrière tous les systèmes de domination, il y a de la maltraitance, de la peur ».

Sonia



LA PROPHÉTIE DES CLOWNS

Le bruit court, court, court... que le lundi (férié) 14 juillet 2014 des dizaines, des milliers, des millions de troupes de Clowns marcheront sur les Champs Elynez et sur (ou sous) nos féroces soldats... et ça recrute, ça entraîne, ça bouge d'ici là... Enragez-vous !!! Vous aussi, devenez Pro-Fêtes !!! Rendez-vous le 14 juillet prochain... pour que la Prophétie des Clowns s'accomplisse ... www.devenezvousmemeclown.zici.fr

RIO SOUS PRESSÃO

Alors que les projecteurs sont braqués sur la coupe du monde de foot, les Brésiliens tentent de mettre en lumière certaines de leurs revendications et dénoncent le « nettoyage social » opéré par le gouvernement pour préparer cet évènement ainsi que les Jeux olympiques de 2016. Illustration à travers trois photos.

Textes et photos : Victor Roux-Goeken

PACIFICATION DES FAVELAS



Depuis 2009, le Brésil s'est engagé dans un programme de « *pacification des favelas* » dans l'optique d'accueillir les Jeux olympiques en 2016 et la Coupe du monde de football cette année. Si la criminalité a certes baissé, l'armée et la police ont remplacé les caïds de la drogue et la violence a changé de mains. Surtout, les aménagements ne sont pas à la hauteur des attentes des habitants. En témoigne le complexe de l'Alemão, un ensemble de treize favelas au nord de la ville. Longtemps considéré comme l'une des zones les plus violentes de Rio de Janeiro, sa « *conquête* » puis sa « *pacification* » en 2010 se sont notamment matérialisées par l'installation d'un téléphérique flambant neuf, inauguré le 7 juillet 2011. Construit par la société française

Poma, basée dans l'Isère, cet équipement et ses six stations se veulent être la pierre angulaire du développement économique et social de ce quartier longtemps délaissé. Trois ans plus tard, il illustre jusqu'à la caricature les faux espoirs d'amélioration entretenus dans les favelas. La population n'a pas ou peu été consultée sur l'opportunité du projet. Au contraire de la collecte des déchets ou d'un réseau d'assainissement, le téléphérique ne correspond pas à un véritable besoin. Très souvent vide, il n'est utilisé que par 7 % seulement des 140.000 habitants de la favela, en plus des touristes. Quant aux entreprises de BTP du consortium lauréat Rio Melhor, elles sont soupçonnées d'entente pour emporter le marché.

FAMILLES RELOGÉES

Officiellement pour laisser place aux infrastructures sportives et touristiques, plus de 19.000 familles ont été déplacées du centre-ville de Rio de Janeiro, dans des conditions portant le plus souvent atteinte à leur dignité et à leurs droits. Relogés souvent loin de leurs proches, des infrastructures de transport, des écoles et des emplois, nombreux sont ceux qui estiment que ces déplacements sont réalisés dans le cadre d'une politique de « *nettoyage social* », avant l'accueil des grands événements sportifs. En photo, la famille d'Alex dos Santos Mendanço, 25 ans, n'est pas celle qui s'en sort le plus mal. Délogée d'une favela de la zone nord de Rio, car habitant dans une maison située sur une zone de glissement de terrain, la famille a été relogée à deux pas du Maracanã, et à 200 mètres d'une station de métro. Propriétaire de son appartement de trois pièces située dans le lotissement « *Bairro carioca* », la famille aurait cependant préféré choisir le lieu de leur nouvelle habitation.



TERRITOIRE LIBRE DE LA FIFA



Déjà critiquées pour ne pas garantir les droits de sa population, les autorités brésiliennes le sont également pour ne pas avoir su faire face aux exigences exorbitantes de la Fifa en amont du tournoi. Elles sont matérialisées par la « *loi générale de la Coupe* », promulguée en 2012 par la présidente Dilma Rousseff. Parmi celles-ci, l'obligation pour les habitants aux alentours des stades de solliciter des accréditations pour pouvoir rentrer chez eux les jours de match, ou encore la création de zones d'exclusion de deux kilomètres de rayon autour du stade, au sein desquelles ne peuvent être consommés des produits autres que ceux des partenaires commerciaux de la Fifa. Une loi qui met à mal toute l'économie des vendeurs de rue, très répandue au Brésil.

Endroit aseptisé, ce type de zones est détourné par les « *anti-Fifa* », qui déplorent les dérives croissantes du foot commercial. Dans le centre de Rio, des militants ont inauguré une « *manifest* », pour moquer la « *Fifa fan fest* » (une installation destinée à accueillir les spectateurs devant un écran géant) et faire appel à l'esprit critique des habitants et des touristes.



MARINALEDA : LA TRANSMISSION D'UNE UTOPIE

Petit village andalou de 2.770 habitants, Marinaleda tente depuis 35 ans de maintenir un système politique, social et économique qui place l'intérêt de ses citoyens au cœur des décisions. Tout l'enjeu pour le village aujourd'hui est de savoir si les anciens arriveront à transmettre cette utopie à la nouvelle génération de Marinalediens qui n'a pas connu d'autre modèle que celui-ci.

Dans les années 70, Marinaleda était un village en ruine, dont la population majoritairement au chômage devait vivre dans des conditions particulièrement difficiles. À la fin de la dictature de Franco en 1975, ses habitants commencent à se réunir pour débattre des conditions de vie dans le village et des injustices sociales auxquelles ils étaient confrontés, comme l'ensemble des journaliers d'Andalousie. Afin de donner plus d'ampleur et de reconnaissance à leur regroupement social, ils créent alors le Syndicat des Ouvriers Agricoles (SOC). Leur première revendication cible un problème récurrent dans la région : la structure de la propriété privée agricole caractérisée par les latifundiums, de grandes exploitations. En dépit de l'important apport économique qu'elles génèrent pour la Junta de Andalucía (le gouvernement andalou), leur mode de culture des terres, très mécanisé, ne permet pas de créer d'emplois dans le secteur agricole. Pour les Marinalediens, la terre doit appartenir à ceux qui la travaillent. Ils

décident alors, dès le début des années 80, d'occuper une exploitation agricole de 1.200 ha nommée el Humoso, appartenant au Duc de l'Infantado, grand propriétaire de 17.000 ha au total. Les Marinalediens occuperont el Humoso pendant presque dix années, au cours desquelles ils mèneront en parallèle de nombreuses actions symboliques, telles qu'une grève de la faim contre la faim en 1980, à laquelle participeront sept cents villageois pendant treize jours, de nombreuses manifestations à Séville et à Madrid et diverses occupations, dont la Banque Espagnole, l'aéroport de Séville et l'Exposition universelle de 1991. Cette même année, le gouvernement andalou exproprie et rachète les 1.200 ha du domaine du Duc, pour les donner au village de Marinaleda, qui en fait une parcelle agricole collective.

En 1999, les Marinalediens développent leur économie, que l'on peut qualifier de sociale et solidaire, en créant une usine de conditionnement des produits agricoles, elle aussi gérée par le biais d'une coopérative.

Cette usine offre à Marinaleda une nouvelle étape dans la chaîne de production et permet de créer plus de postes de travail. Tous ceux travaillant pour la coopérative touchent le même salaire de 47 € par jour (pour six heures hebdomadaires aux champs ou huit heures à l'usine), qu'ils soient ouvriers, gérants ou administrateurs. Quant aux bénéfices générés, ils ne sont pas redistribués aux travailleurs, mais entièrement réinvestis dans la coopérative. Les Marinalediens tentent de gérer leurs activités selon un principe fondamental : essayer d'améliorer toujours plus les conditions de travail des ouvriers et offrir le plus d'emplois possible aux villageois.

UNE POLITIQUE PARTICIPATIVE

Mais la lutte pour la terre et l'organisation économique ne sont pas ses seules particularités du village. L'organisation politique est elle aussi intéressante, car elle place la participation des habitants au cœur des débats politiques et des organes de décision. C'est en 1979 que les villageois décident de s'attaquer à la mairie. Estimant que le pouvoir politique ne les représente pas et ne répond pas à leurs attentes, ils décident de se présenter aux premières élections municipales libres depuis la fin de la dictature. Ils créent alors le Collectif Unitaire des Travailleurs (CUT), encore au pou-

voir 35 ans après, et décident lors d'une assemblée générale du groupe de personnes qui les représentera. Le CUT, mené par Juan Manuel Sánchez Gordillo, gagne la mairie avec 77,31 % des voix contre l'Union du Centre Démocratique (UCD), et instaure une démocratie participative. Toutes les décisions concernant le village, la politique, les budgets, les impôts, la coopérative, etc., sont discutées et votées lors d'assemblées générales, auxquelles tous les villageois peuvent participer. Les décisions ne sont pas adoptées à la stricte majorité, car pour le maire de Marinaleda, si elles ne sont pas soutenues par 80-90 % des votants, c'est qu'elles ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population. C'est lors d'une de ces assemblées que les villageois ont adopté la proposition des maisons autoconstruites afin de lutter contre les problèmes de logement et contre la spéculation immobilière. La Junta de Andalucía finance le matériel, la mairie fournit le terrain et l'architecte, et les futurs propriétaires travaillent sur la construction ou embauchent eux-mêmes un professionnel pour le faire. Une fois les

maisons construites, les occupants payent 15 € par mois pour rembourser l'investissement de l'Andalousie et du village. Toute personne ayant vécu au minimum un an dans le village peut demander à la mairie une maison autoconstruite.

Les élus politiques ne perçoivent pas de salaire pour leur « service

rendu » au village et aux villageois. La plupart d'entre eux travaillent à l'Humoso ou à l'usine de conditionne-

« **TOUS CEUX TRAVAILLANT POUR LA COOPÉRATIVE TOUCHENT LE MÊME SALAIRE, QU'ILS SOIENT OUVRIERS AGRICOLES, GÉRANTS OU ADMINISTRATEURS.** »

ment, en parallèle de leur charge politique, et touchent donc le même salaire que leurs camarades, entre 1.100 et 1.200 € par mois. Le maire, qui était professeur d'histoire, est maintenant député d'Andalousie, poste pour lequel il perçoit une rémunération de 3020 € par mois. Une autre particularité du système politique de Marinaleda est que la mairie fonctionne en coopération avec le Syndicat des Ouvriers Agricoles créé en 1977, appelé depuis 2007 le Syndicat Andalou des Travailleurs (SAT). C'est cette coopération entre le peuple, le syndicat et la mairie qui a permis au village d'avoir un poids important lors des mobilisations et de ses revendications.



Les membres de la Coopérative agricole de Marinaleda touchent 47 € par jour pour huit heures de travail au champ. Les bénéfices sont toujours réinvestis pour améliorer les conditions de travail et créer de nouveaux emplois.

UN MAIRE CHARISMATIQUE

Juan Manuel Sánchez Gordillo est devenu un symbole national de la lutte contre le système capitaliste et contre la politique menée par le gouvernement espagnol. Il est aussi, en tant que maire, le représentant du village de Marinaleda. Mais pour les habitants, il est surtout l'une des personnes ayant initié la lutte et la reconversion du village, et qui leur a permis de rester unis jusqu'à aujourd'hui.



LE FUTUR DU VILLAGE

La question de la transmission du système à la jeune génération de Marinaleda est un sujet important pour ce village, et sera dans quelques années un enjeu majeur pour sa pérennité. En effet, le fonctionnement politique, économique et social de Marinaleda est né il y a 35 ans. Les personnes actuellement en charge du maintien de ce système font encore partie de celles qui ont vécu et participé aux diverses luttes du village ou, pour les plus jeunes, qui ont grandi dans cet environnement. Ce sont donc des individus conscients de la situation du village avant tous ces changements et qui ont connu d'autres formes d'organisation sociale, politique et économique.

Mais les jeunes de moins de 25 ans qui n'ont connu que ce système ont une perception différente de celle de leurs parents. Eux n'ont pas toujours conscience de la situation du village et de l'importance de la participation citoyenne dans son fonctionnement. Ils ont tendance à considérer le fonctionnement du village comme quelque chose de normal et perçoivent moins la difficulté qu'ont leurs aînés à le maintenir. Ils sont aussi plus ouverts au monde et aux technologies actuelles. Bien que beaucoup soient affiliés au SAT, comme leurs parents, ils ne s'impliquent plus au quotidien. Si les villageois et la mairie tentent de transmettre au mieux leur idéologie à la jeune génération, plusieurs problèmes persistent, notamment en ce qui concerne l'éducation scolaire. « *Il y a beaucoup de professeurs qui viennent enseigner dans nos écoles et qui ne sont pas partisans du modèle, des valeurs que nous avons à Marinaleda. C'est un problème pour nous que ces professeurs donnent des cours aux élèves et qu'ils nous critiquent. Cela crée comme un bouclier pour que les enfants ne participent pas. C'est le principal problème que nous avons ici. Ce que nous souhaitons c'est que les professeurs du collège et du lycée soient des professeurs d'ici, des natifs. Qu'ils sachent transmettre, qu'ils sachent enseigner ces valeurs* », indique Sergio, conseiller au maire à la mairie de Marinaleda.

Toutefois le renouvellement générationnel n'est pas le seul problème que devra affronter le village. Le départ de Juan Manuel Sánchez Gordillo, son maire et leader depuis 1979, est aussi une question préoccupante, puisqu'il est devenu au fil du temps le moteur du village de Marinaleda.

Beaucoup de personnes se demandent, à l'heure actuelle, si le village pourra faire face à la crise économique qui touche l'Espagne, à la transmission intergénérationnelle et à la disparition de Juan Manuel Sánchez Gordillo.

Texte et photos : Anaël Kieber

Les Marinalediens peuvent choisir d'autoconstruire leur maison, avec l'aide de la municipalité.

LU DANS LA PRESSE

MÉDIAS INDÉPENDANTS, DU TIERS SECTEUR, PRESSE PAS PAREILLE...

L'appellation ne fait pas encore consensus, mais le constat que les médias dominants ne remplissent plus leur fonction démocratique est largement partagé. Quelques radios, télévisions, sites web, journaux locaux ou nationaux, spécialisés ou généralistes, ont décidé de s'unir en une coordination des médias libres pour s'entraider et s'assurer les moyens de leur existence. À travers cette nouvelle rubrique, nous souhaitons vous faire découvrir quelques informations pêchées dans des titres de presse amis qui ne sont ni la voix de l'État, ni enfermés dans une logique commerciale.

L'OPPOSITION SE DURCIT CONTRE LA FERME DES MILLE VACHES



Dans la Somme, le projet de la ferme des Mille vaches « veut transformer l'agriculture en industrie » : 1000 vaches exploitées dans une usine hi-tech de 200 m de long, produisant du lait à prix cassé et de l'électricité par le biais d'une unité de méthanisation. Contre ce modèle agricole productiviste, la Confédération paysanne mène la lutte. Leur dernière action en date, le démontage d'éléments

dans la salle de traite, s'est soldée par la mise en garde à vue de cinq militants. Reporterre consacre un large dossier à ce projet, de ses aberrations écologiques et sociales à la violente répression de ses opposants par le gouvernement.

www.reporterre.net

À GARDANNE, LA PLUS GROSSE CENTRALE ÉLECTRIQUE À BIOMASSE EN PROJET

Sitôt le projet de méga-scierie incinérateur porté par Erscia dans le Morvan tombé à l'eau, un autre « bio-mass to donde » voit le jour, cette fois à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône. Porté par l'allemand E.ON, le projet vise à reconverter l'usine thermique de Gardanne en une unité de biomasse capable d'engloutir de 500.000 à un million de tonnes de bois d'ici 2025. Pour les habitants de la région, les perspectives sont moroses : augmentation du trafic routier, déforestation et fermeture des petites chaufferies locales.



Ravi n°118

EN BREF

● Combaillaux, dans l'Hérault, est la première commune française à se doter d'une **lombristation**. Grâce à cette installation, ce sont désormais des vers de terre qui épurent les eaux usées des 1.000 habitants.

Le Lot en Action



● Les premiers **moustiques génétiquement modifiés** vont être commercialisés au Brésil. Conçus pour lutter contre la propagation de la dengue, ils n'ont pourtant fait l'objet d'aucune étude indépendante sur les conséquences possibles de leur lâcher en nombre dans la nature. Sans compter que leur efficacité à combattre la maladie ne fait pas l'unanimité au sein des chercheurs.

Basta !

● À **Fukushima**, des paysans bio continuent de cultiver leurs terres malgré les expositions aux radiations et le risque de produire des légumes contaminés. La revue Silence est allée à leur rencontre.

Silence (juin)

● Connaissez-vous la **cuisson solaire** ? Au-delà des avantages économiques et gustatifs, les fours solaires sont faciles à construire. Découvrez les différentes techniques pour des fours collectifs ou individuels, en bois ou en carton, à parabole ou en forme de boîtes en carton ...

L'Âge de Faire (juin)

TAFTA UN TRAITÉ MENAÇANT

Depuis plusieurs mois, un grand traité de libre-échange est négocié discrètement entre l'Europe et les États-Unis, afin de simplifier les échanges transatlantiques. Appelé TTIP par ses promoteurs, ou Tafta par ses opposants, cet accord aura des conséquences importantes sur l'économie, sur notre modèle social et sur les réglementations écologiques. Rien n'est encore finalisé, mais à travers deux articles publiés respectivement par Basta ! et Le Ravi, nous vous présenterons ici les tenants et aboutissants du projet Tafta, ainsi que l'impact qu'il aura à l'échelle locale.

QU'EST-CE QUE L'ACCORD TRANSATLANTIQUE EN COURS DE DISCUSSION ?

Tafta (Trans-Atlantic Free Trade Agreement) est le plus important accord commercial jamais négocié. En cours de discussion entre l'Union européenne et les États-Unis, il concernera la moitié du PIB mondial et 40 % des échanges mondiaux ! Il vise à « *stimuler la croissance et créer des emplois* », en éliminant les barrières commerciales entre les deux continents. En créant la plus grande zone de libre-échange au monde, cet accord devrait apporter 120 milliards d'euros par an à l'économie européenne, 90 milliards aux États-Unis, et même 100 milliards au reste du monde, assurent ses promoteurs.

Ces chiffres, sur lesquels la Commission européenne fonde sa communication, sont issus d'une étude « indépendante », menée par le Centre for Economic Policy Research. Sauf que ce centre de recherche est dirigé par des représentants des banques. Et que réaliser une projection économique sur quelques dixièmes de pourcentage de croissance d'ici 2027 semble bien hasardeux. Qu'importe. La Commission européenne, dans un paragraphe intitulé « *En quoi le partenariat transatlantique changera-t-il nos vies ?* », prévoit d'ici 15 ans une augmentation moyenne des revenus annuels de 545 euros par ménage européen grâce à cet accord.

SUR QUOI PORTE L'ACCORD ?

Toutes les activités économiques sont concernées. L'accord porte sur l'élimination des droits de douane, qui sont aujourd'hui en moyenne de 4 % entre les deux continents. Et surtout sur l'élimination des « *obstacles non tarifaires* », des règles et réglementations jugées superflues : différences de règlements techniques, normes, procédures d'approbation, qu'il s'agit d'harmoniser. Un exemple abondamment cité : quand une voiture est déclarée « *sûre* » dans l'Union européenne, elle devrait l'être aussi pour les États-Unis, si les normes de sécurité sont les mêmes. « *Cette réduction de la "paperasserie" diminuera les coûts et fera donc baisser les prix* », explique la Commission. Tout en maintenant les « *niveaux de protection de la santé, de la sécurité et de l'en-*

vironnement que chaque partie juge appropriés ». Vu la stagnation des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis une décennie, un tel accord pourrait servir de bases à l'établissement de règles mondiales sur le commerce. L'enjeu est de taille.

POURQUOI L'OPACITÉ EST-ELLE LA RÈGLE ?

Les négociations ont commencé en juillet 2013 et la Commission européenne espère parvenir à un accord d'ici 2015. « *Pour réussir des négociations commerciales, il faut respecter un certain degré de confidentialité, autrement, cela reviendrait à montrer son jeu à son adversaire durant une partie de cartes* », explique tranquillement la Commission. Elle s'engage cependant à « *tenir informés du cours des événements* » les États membres et le Parlement européen. Informer les citoyens de l'avancée des négociations ne semble donc pas une priorité. Et nul doute que les États-Unis, via la NSA, sauront déjà tout du « *jeu* » de leur adversaire. Si l'opacité est totale pour les citoyens, elle l'est moins pour les grands groupes privés. « *À côté des réunions de dialogue de la société civile signalées sur le site de la direction du commerce, il y a l'univers parallèle des très nombreuses réunions avec les lobbyistes du big business, en petits comités derrière des portes closes* », commente Corporate Europe Observatory (CEO), un observatoire indépendant des pratiques de lobbying.

QUELS SONT LES SUJETS QUI FÂCHENT ?

Aucune concession ne sera faite sur des sujets épineux comme l'importation d'OGM et de viande aux hormones, ou les gaz de schiste, promettent les négociateurs. Ni sur le secteur audiovisuel, officiellement « *sanctuarisé* » par l'Europe. Mais dans le feu des négociations, rien d'impossible... Les discussions risquent donc d'être tendues sur les questions agricoles. Autre sujet de crispation : la mise en cohérence des législations concernant la finance. Un enjeu considérable, puisque l'accord concernerait 60 % des activités bancaires mondiales. À Washington, le secrétaire au Trésor a réaffirmé que les États-Unis souhaitent exclure le

secteur financier de l'accord, préférant en discuter au sein du G20. Et éviter aussi de revenir sur la loi Dodd-Frank à propos de la régulation financière, arrachée de haute lutte, et plus avancée que les rares tentatives européennes de régulation. Les États-Unis veulent aussi protéger leurs marchés publics, dont seuls 30 % sont ouverts aux entreprises étrangères, en vertu du Buy American Act mis en place en 1933. Le taux d'ouverture est de 95 % pour les marchés publics en Europe, et les entreprises européennes se verraient bien investir davantage le marché américain. Mais c'est surtout la question du « règlement des différends », pour protéger les investisseurs, qui pose problème.

QUEL EST LE PRINCIPAL DANGER D'UN TEL ACCORD ?

Les critiques se focalisent sur un point sensible des négociations : les mécanismes de protection des investissements, qui devront être inclus dans l'accord, d'après le mandat accordé aux négociateurs. Concrètement, les investisseurs pourraient avoir la possibilité de porter plainte contre un État s'ils considèrent que les évolutions de la législation les pénalisent.

Une nouvelle législation du travail trop « contraignante » ? Des réglementations environnementales qui mettent en péril les profits d'une multinationale installée en France ? Les entreprises pourront demain arguer qu'elles sont lésées et réclamer des dommages et intérêts, devant un tribunal ad hoc.

Ce dispositif pourra « tout au plus entraîner le paiement d'indemnités », tente de rassurer la Commission qui s'inquiète avant tout de la protection des « investisseurs » : ceux-ci risqueraient en effet « d'être expropriés par leur État d'accueil (en cas de nationalisation, notamment) ou de voir leurs investissements réduits à néant par l'adoption de lois nationales ». D'où la nécessité d'un recours possible. Une idée qui n'est pas sans rappeler le projet d'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), négocié entre 1995 et 1997 par les États de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

LES MULTINATIONALES POURRONT-ELLES CONTESTER LES LÉGISLATIONS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES ?

Ce projet « combine en les aggravant les éléments les plus néfastes des accords conclus par le passé », analyse Lori M. Wallach, responsable de l'ONG états-unienne Public Citizen. « S'ils devaient entrer en vigueur, les privilèges des

multinationales prendraient force de loi et lieraient pour de bon les mains des gouvernants ». Grâce à des mécanismes similaires, des entreprises européennes ont déjà engagé des poursuites contre l'augmentation du salaire minimum en Égypte, ou contre la limitation des émissions toxiques au Pérou. « Le géant de la cigarette Philip Morris, incommode par les législations antitabac de l'Uruguay et de l'Australie, a assigné ces deux pays devant un tribunal spécial », détaille Lori M. Wallach. Là encore, nous voilà prévenus.

CE DISPOSITIF A-T-IL UNE CHANCE D'ÊTRE ADOPTÉ ?

« Parfois, la simple menace d'une plainte ou son dépôt a suffi pour voir des législations abandonnées ou privées de substance », expliquent Corporate Europe Observatory et Transnational Institute dans un rapport publié en juin dernier. Qui sont ces juges qui trancheront les contentieux ? « Des tribunaux ad hoc, c'est-à-dire un panel de trois membres issus d'un club d'avocats privés et englués dans des conflits d'intérêts ».

Un tel dispositif est à éviter, tranche un rapport à la Commission des affaires européennes du Sénat français, qui souligne les « coûts très élevés qu'il risque de représenter pour les États », ainsi que les implications politiques : « Le recours à un arbitre privé pour régler un différend entre un État et un investisseur risque de remettre finalement en cause la capacité à légiférer des États ». L'avertissement est clair. Le gouvernement français assure qu'un tel mécanisme, nommé ISDS (Investor State Dispute Settlement), ne fait pas partie du mandat des négociateurs. La Commission se targue au contraire

de négocier celui-ci. Ce dispositif a d'ailleurs été intégré dans l'accord commercial que l'Europe vient de négocier avec le Canada (CETA).

« Une telle architecture juridique limiterait les capacités déjà faibles des États à maintenir des services publics (éducation, santé...), à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale, à maintenir des activités associatives, sociales et culturelles préservées du marché, à contrôler l'activité des multinationales dans le secteur extractif ou encore à investir dans des secteurs d'intérêt général comme la transition énergétique », concluent une cinquantaine d'associations, syndicats et partis politiques français dans un communiqué commun. « Le grand marché transatlantique serait une atteinte nouvelle et sans précédent aux principes démocratiques fondamentaux ». « Dans la mesure où il associe les deux premières économies mondiales, ce partenariat servira de modèle pour l'avenir », précise la Commission...



QUEL IMPACT SUR L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Combien d'emplois créés ou détruits, et dans quels secteurs ? « *Il n'y a aucune garantie quant à la création d'emplois plutôt que de bénéfices qui seront versés aux actionnaires sous forme de dividendes, diminuant encore la part des salaires* », rappelle la Confédération européenne des syndicats. Autre inquiétude : les États-Unis n'ont pas ratifié six des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Selon la Confédération syndicale états-unienne AFL-CIO, la mise en œuvre d'une zone de libre-échange similaire avec le Mexique et le Canada (Alena) a coûté un million d'emplois aux États-Unis. Et les salaires et les conditions de vie des salariés mexicains n'ont pas été tirés vers le haut, mais ceux des salariés des États-Unis et du Canada ont bien été tirés vers le bas.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Les effets sur l'environnement « *devraient être globalement modestes* », précise la Commission européenne. L'étude d'impact ne prévoit qu'une très faible augmentation des émissions de CO₂... Et les autres effets secondaires (augmentation des déchets, diminution de la biodiversité et utilisation accrue des ressources naturelles) « *devraient être largement contrebalancés par les avantages dérivés d'une intensification des échanges de biens et de services environnementaux* » (sic). Rassurons-nous : la Commission européenne va maintenant lancer « *une évaluation de l'impact du commerce sur le développement durable* ».

COMMENT LA COMMISSION EUROPÉENNE VEND-ELLE SA SOLUTION MIRACLE ?

L'accord présente de nombreux avantages et quasiment aucun coût, assure la Commission européenne : « *Le partenariat transatlantique serait l'incitant le moins cher imaginable et les exportations de tous les secteurs de l'économie devraient augmenter; ce qui est bon pour l'emploi* ». Rien de plus simple pour relancer la croissance que l'élimination de tarifs douaniers, estime la Commission. Ou que l'abrogation de « *règles superflues et d'entraves bureaucratiques* », qui pourrait permettre de gagner 10 à 20 % sur le prix des biens. Une dépense dont elle souhaite « *délivrer* » le consommateur. On y croit très fort.

L'accord « *risque surtout de renforcer les disparités entre Nord et périphérie de l'Europe* », estime Pierre Defraigne, directeur de cabinet de Pascal Lamy lorsque celui-ci était Commissaire européen au Commerce. Les socialistes ne sont pas tous convaincus. « *Ce traité est une machine de guerre contre le modèle social européen, tranche l'eurodéputée (PS) Pervenche Berès, présidente de la Commission de l'emploi et des affaires sociales. Cela fait 15 ans qu'on nous dit qu'il faut harmoniser les règles entre l'UE et les États-Unis, et en pratique la seule harmonisation qui va se produire c'est que les États-Unis nous imposent leurs règles (...). Le rapport de force n'est pas à notre avantage, c'est évident. Donc cela ne sert à rien de dépenser de l'énergie à négocier ce traité, c'est une erreur.* »

Agnès Rousseaux

basta!
www.bastamag.net

Site d'information indépendant
sur l'actualité sociale et environnementale.



Flickr/Campact

Les rassemblements anti-Tafta sont de plus en plus nombreux en Europe. En photo, une manifestation en Allemagne.

TAFTA ? GUEULE !

Quelles conséquences pourrait avoir le Tafta sur la vie dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Petite tentative de politique-fiction.

Imaginez un monde sans salaire minimum, sans protection sociale, sans service public. Un monde où l'action de l'État se résumerait à ses fonctions régaliennes, la puissance publique s'effaçant devant celle économique, celle des multinationales faisant sauter un à un les verrous sanitaires, environnementaux et sociaux : gaz de schiste, OGM, viande boostée aux hormones et nettoyée au chlore... Si le cauchemar de Kafka était administratif, celui de Tafta est économique.

Le 21 février, à l'initiative du Front de Gauche, le Conseil régional a déclaré Paca « zone hors Tafta », car localement, les conséquences risquent d'être dramatiques. Si la culture (principalement le grand et le petit écran), au nom de la sacro-sainte exception, est exclue des négociations, ce n'est pas le cas de l'agriculture, jusque-là protégée par les droits de douane. Or, face à l'industrie agroalimentaire US qui conjugue gigantisme, productivisme, OGM et hormones, comment pourrait résister une région où, au-delà de sa production viticole, maraîchère et ovine, sont nées les Amaps (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) ? Pour la Marseillaise Christine Mendelsohn, qui dix ans durant, a suivi pour le PC les dossiers européens, « face au mastodonte américain, l'agriculture raisonnée, les circuits courts n'ont aucune chance. Au Mexique, suite à l'Alena, l'accord de libre-échange avec les USA et le Canada, c'était par milliers que les fermes mettaient, chaque jour, la clé sous la porte ».

De fait, ce qui est en ligne de mire, ce ne sont pas seulement quelques secteurs identifiés, comme l'automobile, les assurances ou la communication, mais les fameuses « barrières non tarifaires ». En clair, les normes, règles et règlements qui régissent la santé, l'environnement... Adieu donc les marchés paysans, les petites producteurs et bienvenue aux OGM et autre bœuf aux hormones...

Par essence, cette refonte des normes ira bien au-delà de nos assiettes. Le secteur de la chimie sera lui aussi en première ligne. En effet, si, en Europe, c'est à l'industriel de prouver que le produit qu'il veut mettre sur le marché n'est pas dangereux, aux USA, c'est aux autorités de démontrer sa dangerosité. D'où des normes plus souples. Une bonne nouvelle pour la pétrochimie en Paca ? « Pas du tout, rétorque Guy Desmero, secrétaire CGT du CE de LyondellBasel. On a beau être dans la chimie, on est aussi garant de la sécurité et de la santé. Entre un encadrement drastique et attendre que des gens meurent pour retirer un produit, notre choix est déjà fait. C'est une question d'éthique. Même d'un point de vue économique, si l'on doit faire face à des produits dont les normes sont moins contraignantes, on est mort. On commence déjà à le ressentir avec les produits dérivés du gaz de schiste... ».

ON PEUT RÉSISTER !

C'est, en Paca, l'un des gros enjeux. Avec Tafta, c'en est fini de l'interdiction d'explorer les sous-sols de la région à la recherche de ce gaz si cher au ministre du Redressement productif. Notamment du fait du « mécanisme de règlement des différends investisseur-État », un système d'arbitrage privé qui permettra à n'importe quelle firme d'attaquer toute décision (d'un État mais aussi d'une région, d'un département, d'une commune) qu'elle considérera comme attentatoire aux profits qu'elle comptait réaliser ! Et ce, sans avoir à en passer par un tribunal classique. Via un dispositif analogue, une compagnie US réclame 250 millions de dollars au Canada pour un moratoire sur l'extraction de l'huile et du gaz de schiste dans la province du Québec...

C'est le même mécanisme qui, au nom de la protection intellectuelle, peut conduire à la remise en cause des médicaments génériques. Mais, c'est surtout, tonne la conseillère régionale Front de Gauche Anne Mesliand, « ce qui risque de mettre à mal l'ensemble des services publics. L'école, la santé, les transports... Or, nous sommes dans une région qui souhaite les constitutionnaliser. Et qui, dans les politiques qu'elle mène, porte un certain nombre d'exigences sociales, environnementales, économiques. Avec ce traité, ces politiques seront remises en cause ».

Impossible avec Tafta de remunicipaliser, comme à Arles, les parkings ou les cantines. Et encore moins d'envisager, pour la gestion de l'eau, un retour en régie directe. Idem,

dénonce Christine Mendelsohn, « quand une commune ou une collectivité voudra favoriser les entreprises locales et donc l'emploi. Avec Tafta, les appels d'offres devront être ouverts à tous. C'est-à-dire, avant tout, aux multinationales... »

Et autant dire que le rachat par une collectivité comme Marseille Provence Métropole (MPM) des terrains, des bâtiments et des machines de l'usine de thé Fralib équivaldrait, pour les apôtres de la main invisible, à un crime digne de la collectivisation des moyens de production ! Sourire d'Olivier Leberquier, délégué CGT : « Déjà, à l'époque, on savait qu'avec ce qu'a fait MPM, on jouait les équilibristes. On était sur le fil du rasoir. Mais demain, avec un tel accord, ce serait tout bonnement impossible ». Faut-il d'ailleurs s'étonner que parmi les multinationales participant aux négociations du Tafta, on trouve... Unilever, la firme qui aura voulu délocaliser en Pologne l'usine de thé de Gémenos ? Une firme dont le PDG vient de recevoir, comme le rapporte Bastamag, un bonus d'un demi-million d'euros pour sa contribution au « développement durable »...

Un développement durable, mais pas pour tout le monde. En 20 ans, l'Alena (l'accord de libre-échange nord-américain) aura détruit près d'un million d'emplois. Et, au passage, accentué la pression à la baisse sur les salaires et les droits des travailleurs. Ce n'est donc pas tout à fait par hasard si la région Paca est à la pointe dans la lutte contre Tafta : désindustrialisation massive, agriculture en jachère, édiles locaux n'hésitant pas à vendre à la découpe leur ville au privé... Dans une région marquée par la pauvreté, la précarité, il n'y a guère que les services publics qui, malgré les attaques, jouent le rôle de rustine.

Mais pas question de baisser les bras. Avec l'exemple du rejet de l'Ami (Accord multilatéral sur l'investissement) et plus récemment de l'Acta (Accord commercial anti-contrefaçon) grâce à la mobilisation citoyenne, Anne Mesliand veut croire que « s'opposer à un tel accord n'est pas que symbolique ». Et Olivier Leberquier de Fralib de conclure : « En privilégiant les circuits courts, en misant sur les partenariats de proximité, les initiatives locales, je suis sûr qu'on peut résister à de tels rouleaux compresseurs ». C'est vrai qu'en Paca, les chemins de traverse, on connaît. Et gueuler, aussi. Alors Tafta gueule...

Sébastien Boistel



Journal mensuel d'enquête
et satire en PACA

AÉROPORT BRADÉ, OCCUPANTS BIENTÔT ÉJECTÉS



Deconcrete

Dans sa fièvre de privatisation des biens publics, l'État grec vient de vendre à un promoteur greco-sino-émirati un site qui comprend notamment l'ancien aéroport d'Athènes, une ancienne base militaire US, deux marinas, des installations et des espaces verts. Les occupants actuels, dont une clinique gratuite, des associations et entreprises, doivent laisser place à des hôtels, des résidences et des magasins pour le tourisme de luxe. Mais ils ne comptent pas tous obéir.

Le parking sert de terrain d'entraînement aux manœuvres pour les apprentis camionneurs tandis que le dépose-minute est squatté par des chiens qui meurent d'ennui sous le soleil de plomb. Sur le tarmac de la piste d'atterrissage, la nature tente timidement de reprendre ses droits. D'ici deux ans, les pelleteuses devraient casser le calme olympien qui règne au pied du mont Immitos.

Car l'ancien aéroport d'Athènes, l'Hellinikon, situé sur la commune d'Elliniko au sud de la capitale et désaffecté depuis 2001, devra laisser place à la « Marina Residential Tower » et au « Parkside Residential », des ensembles de villas et d'immeubles de luxe avec accès privés à la plage et vue sur la mer. Il y aura également des hôtels, un centre commercial ou encore un « business park ».

147 € LE MÈTRE CARRÉ

En tout, l'État a vendu 620 ha de terrain. Depuis deux ans, il est prié par la Troïka (le FMI, la Commission européenne et la Banque centrale européenne) de privatiser ses biens pour renflouer ses caisses. Aujourd'hui, il vend ses « bijoux de familles ». Seul problème, 70 organisations se sont installées peu à peu dans les bâtiments présents ici et là autour de l'aéroport, sur proposition de la métropole athénienne ou de la mairie. On compte parmi elles une caserne de pompiers, un commissariat, un dépôt de trams et de bus, des services municipaux ou nationaux qu'il va falloir transférer. « Rien que pour le déménagement de la station météorologique, l'État va devoir dépenser 17 millions d'euros », s'insurge Chritos

Sideris, médecin bénévole dans une clinique gratuite située sur le terrain. Vendu pour 915 millions d'euros, soit 147 € le mètre carré, l'État grec ne devrait pas faire de gros bénéfices : « Il y a deux ans, la mise à prix était de 5 milliards d'euros alors que les impôts calculent la valeur de l'ensemble à quatre fois plus », explique Natassa Tsironi, bénévole dans un jardin autogéré de 15 ha qui offre des parcelles aux chômeurs et des légumes aux plus pauvres par le biais d'une épicerie sociale. Mais en plus, l'État doit refaire les installations d'eau et d'électricité pour les futurs complexes. À l'avenir, il devra également creuser une autoroute et participer au percement du mont Immitos pour rattacher l'Hellinikon au nouvel aéroport. Selon une employée de la mairie d'Elliniko, il y en aurait pour plus de deux milliards d'euros.

« La vente s'est déroulée dans une totale opacité », dénonce Fereniki Vatavali, urbaniste à la municipalité d'Elliniko. Comme d'autres, elle soupçonne une vente entre amis. Car parmi les quatre candidats à l'achat, trois se sont désistés sans même avoir fait d'offre. À la fin, il n'est resté que Lambda Development, un promoteur grec dont le propriétaire est accusé d'avoir une immense ardoise auprès du fisc, soutenu pour l'occasion par un groupe d'investissements sino-emirati basé au Luxembourg.

UN PROJET QUI VA SUPPRIMER LE PLUS GRAND ESPACE VERT DE LA CAPITALE

L'État va également avoir à faire avec les occupants du site. Les trois communes alentour sont opposées à la vente. Tout comme les organisations sur place. « Nous avons reçu une lettre d'expulsion il y a déjà plus d'un an », s'amuse le docteur Vichas, « mais nous ne sommes pas près de partir ». Il y a trois ans, il a créé la clinique métropolitaine pour soigner gratuitement les Grecs qui n'ont pas de sécurité sociale. Plus de 25.000 patients, dont beaucoup d'enfants, y sont venus se faire soigner. Jusqu'ici, la résistance était bon-enfant avec l'organisation de concerts et de pétitions. Mais elle va bientôt passer à la vitesse supérieure. « Nous allons inviter les Athéniens à venir défendre cet espace », explique le docteur, « et si ça ne suffit pas, on pourra se défendre via la justice, car il n'y a eu qu'un seul candidat à faire une proposition et le prix de la vente est si faible que cela peut constituer un acte de trahison. Ils prennent prétexte de la crise pour vendre à si bon marché ».

Opposés à la privatisation des biens publics en général, les occupants sont également contre la nature du projet qui va supprimer le plus grand espace vert de la capitale la plus polluée d'Europe. « Nous ne voulons pas de plages privées », s'insurge Natassa Tsironi. « Ce que nous voulions, c'était un vrai parc, un immense espace vert pour que tous les Athéniens puissent en profiter », regrette-t-elle. « Au lieu de cela, on va bétonner, privatiser les plages pour attirer les riches touristes alors que les gens ici vivent dans la pauvreté ».

De leur côté, l'État et le promoteur annoncent la création de 50.000 emplois grâce à un investissement de 7 milliards d'euros. « Soyons sérieux, 50 000, ça fait une ville ! », s'exaspère Fereniki Vatavali, « ils font des promesses attractives pour avoir le soutien de la population, rien de plus. L'État a privatisé cet espace pour que quelques personnes fassent beaucoup de profit alors qu'ici il y a de vrais besoins sociaux, ça devrait rester public. Ce projet est complètement inutile, les Athéniens n'ont pas besoin de cela, ça ne sera qu'une enclave de richesse, de la haute société étrangère alors qu'on aurait pu faire des projets éducatifs et culturels dans les bâtiments vides. Ça, ça aurait rendu la ville attractive ».

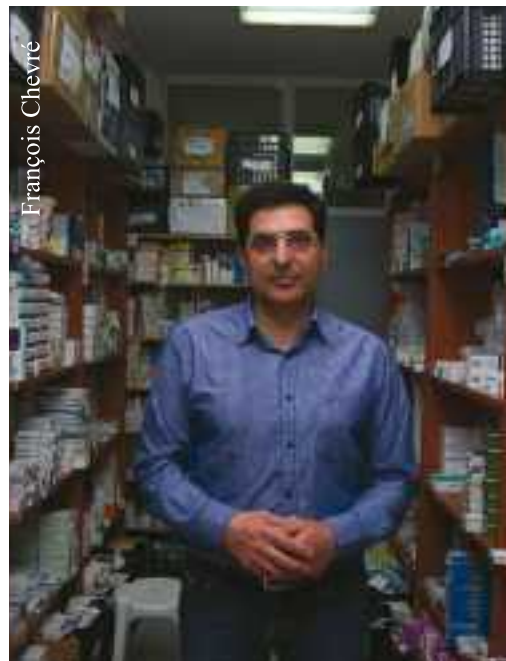
Récemment, une loi sur le littoral a été déposée au Parlement. Elle doit permettre de faciliter la privatisation des plages et rendre légales des constructions de bord de mer contre le paiement d'une petite amende. Pour Fereniki Vatavali, il n'y a pas de doute, c'est le résultat d'un lobbying pour faciliter le projet de l'Ellinikon.

François Chevré



François Chevré

Ci-dessous : Vichas, directeur de la clinique gratuite installée dans l'ancien aéroport, a déjà reçu une lettre d'expulsion. Mais il ne compte pas déménager sans opposer une forte résistance.



François Chevré



RETOUR SUR LUTOPIK #3

Quelques nouvelles des sujets que nous évoquions le trimestre dernier.

À SIVENS, LES OPPOSANTS AU BARRAGE CONTINUENT LA LUTTE

Nous relations dans notre précédent numéro la mobilisation des opposants à un projet de barrage dans le Tarn. L'occupation du site de Sivens en « *mode ZAD* » a permis d'empêcher le déboisement de la zone et de mettre à mal le projet de barrage. La déforestation étant interdite du 31 mars au 1er septembre, période qui correspond à la nidification d'oiseaux protégés, le projet de barrage a donc pris un retard considérable qui peut lui faire perdre 30% de son financement, celui de l'Union européenne. En parallèle, le Conseil général du Tarn a voté en avril à la quasi-unanimité l'avenant de la CACG (l'entreprise qui doit construire le barrage), élevant le coût du projet à plus de 10 millions d'euros hors taxe, soit plus de 35 % d'augmentation. Cela concerne les « compensations écologiques », les conséquences du retard pris et la sécurisation du chantier.

Bonne nouvelle pour les opposants au barrage, l'expulsion de la « Bouillonnante » du 27 février 2014 a été jugée illégale par la Cour d'appel de Toulouse qui a invalidé la procédure au motif qu'elle était liberticide du point de vue de la Convention européenne des droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, et s'appliquant à des parcelles non concernées par la procédure. Mais cette décision n'a pas empêché que le 16 mai, les parcelles occupées par une trentaine de zadistes ont à nouveau été expulsées par environ deux cents gendarmes et CRS assistés par un hélicoptère. Une des parcelles occupées n'était pourtant pas expulsable...

Côté justice toujours, et suite à la première expulsion, un opposant est convoqué fin juin au tribunal. Il est accusé de violence envers les forces de l'ordre et refus de prélèvement ADN, bien qu'il n'ait opposé qu'une résistance passive.

La suite sur le terrain dès la mi-août... Pour vous tenir informés : www.tantquilyauradesbouilles.wordpress.com



MOBILISATION AUTOUR DES PROBLÈMES LIÉS AU COMTÉ

Notre article sur l'impact environnemental du Comté à été repris par plusieurs médias, lui assurant une certaine visibilité. Depuis sa parution, des mortalités anormales de poissons ont encore été relevées et l'association SOS Loue et rivières comtoises a adressé une pétition à Ségolène Royal, la ministre de l'Écologie pour réclamer « *des normes réellement adaptées à la fragilité des rivières karstiques* ». Une manifestation organisée dans les rues de Saint-Hippolyte en mai dans le Doubs a réuni plus de 1.500 personnes. De son côté, le CIGC, qui défend la filière, estime que le comté est pris en otage par les défenseurs de l'environnement, tout en reconnaissant le problème et en demandant une expertise scientifique sur l'utilisation du lisier.



Du caca dans le cerveau mais un cucu tout propre / Trois francs six sous / Le Torcheur et les casseurs de grève

Suite à une grève, cette édition du Torche-Cul est fortement perturbée. Nous avons trouvé sur la table le compte-rendu de l'AG du Torcheur inscrit sur un morceau de PQ. Nous avons été forcés de le retranscrire.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TORCHE-CUL

Cette AG (comme on dit dans les petits milieux militants) s'est tenue dans le cerveau de la personne qui s'est autoproclamée « Le Torcheur » et avait pour participants les nombreuses personnalités de la personne citée précédemment. Le but de cette AG est de mettre en place une lutte afin que les droits du Torcheur soient respectés, mais surtout pour faire chier les chefs de Lutopik qui se pavanent en camping-car d'occasion sur les routes de France afin de se faire du fric sur des luttes bénévoles.

Cette lutte se caractérise par un arrêt de l'écriture du Torche-Cul, ce journal parodique qui permet au magazine de réaliser 40 % de son chiffre d'affaires, bien que ses auteurs ne soient pas rémunérés.

D'autres modes d'action sont envisagés :

- La grève perlée : consistera dès qu'une envie de flatulence se manifesterait à aller lâcher une perle dans le camping-car. Cette action pourra à terme empoisonner l'équipe de Lutopik, qui pourra devenir Le Torche-Pik, magazine d'information parodique et militant.

- La prise d'otage des patrons : a été prévue, mais suite à une longue réflexion, elle sera annulée car ils risquent d'être pris par le syndrome de Stockholm et finir par violer Le Torcheur qui tient à conserver sa virginité jusqu'à son mariage avec Dieu après sa mort.

- La grève party : permettra au Torcheur de se défouler. Il lui suffira de revêtir une parka kaki, de placer 8 kilos de son devant le camping-car de Lutopik, de faire tourner de la techno hardcore pendant une semaine complètement drogué en criant : « *ALLEEEEEEEEEEEEEEEEEZ* ».

- Manifestation dans la rue : aucune ne sera prévue tant qu'un bon slogan ne sera pas écrit, le meilleur pour le moment étant : « *Lutpik, on te nique* », qui est un slogan très nul.

Ceci n'est pas un préavis de grève, c'est une grève. Aucune négociation n'est envisageable, car comme le disait si bien mon tonton pendant la Révolution : « *nous ne sortirons que par la force de la mayonnaise, et Dieu sait qu'elle n'a aucune force* ».

Les gens qui sont dans la tête du Torcheur

LES RÈGLES DU JEU

Après le message de Platine, président de la Foufa, qui demandait aux Brésiliens de se calmer pendant les troubles et de rendre hommage à la coupe de monde, il a été décidé d'appliquer la formule à d'autres pays. Le Comité olympique est sommé d'organiser les prochains jeux en Grèce dans le but de « *détourner l'attention des citoyens un peu trop obnubilés par la baisse de leur revenu* », affirme Platine désormais en charge du programme « *sport et bonheur* ». « *Comme cela s'est passé au Brésil, il faudra que les Grecs montrent la beauté de leur peuple, inventeur des Jeux olympiques. Il n'y a pas que la crise économique dans la vie, le sport c'est primordial* ». La grande surprise, c'est le choix de la Syrie pour accueillir la prochaine coupe de monde. « *On demande aux Syriens de faire une trêve, ils devraient tirer des pénaltys plutôt que des rafales* ». Une tactique risquée, car les nouveaux sports en vogue restent encore hors de contrôle. Le golf vitrine, la boxe-flics et les lancés de poids dans les jardins de l'Élysée connaissent un franc-succès.

TOUS AU GOULOT !

Le syndicat des flâneurs lance aujourd'hui sa nouvelle campagne de lutte contre le travail. « *Nous l'avons baptisée tous au goulot, parce que déjà on trouvait ça marrant et en plus, on aime mieux siroter de la binche plutôt que d'aller au boulot* ».

L'AVÈNEMENT DU CON NATIONAL

Nous tenions à saluer la victoire sans appel du Con National lors des dernières élections, pour lesquelles la participation a atteint un nouveau record avec seulement 70% d'abstention. Le soir du sacre, nous avons pu voir et entendre des escouades de militants beugler des slogans comme « *camembert, choucroute, pinard, coup de fusil* » ou encore « *retourne dans ta case pov'con* ». C'est avec de telles idées novatrices et un programme tout aussi opaque qu'un fond de chiotte que le Con National entend redresser la patrie. L'une des premières mesures sera symbolique et perçue comme un signe d'apaisement envoyé aux défenseurs des droits de l'Homme. Elle s'inspirera du cas de Brézier, la ville test, qui a consenti à interdire de frapper un arabe entre 22h et 6h. Cette décision est contestée par la sympathique sympathisante Brigitte Fardeau. « *Pourquoi interdire la bastonnade après 22h alors qu'on pourrait le faire toute la nuit ?* ». Afin de satisfaire son électorat le plus virulent, le Con National a par ailleurs accéléré la période de « *transition* ». Des mesures qui n'étaient pas prévues avant plusieurs années seront appliquées d'ici quelques mois. Il s'agira par exemple de l'élargissement de la période de chasse aux Roms à l'hiver, l'ouverture d'une plateforme Internet pour dénoncer les fainéants et la distribution d'armes et de munition aux membres du parti pour éliminer les nuisibles.



Super Détérgent

LES SACRIFIÉS

Épisode II

Par Esther Degbé

Précédemment : *Pour les courbes de Lydie, Pierre, étudiant parisien pas spécialement militant se retrouve à construire des cabanes en compagnie d'activistes pour protégé un site naturel menacé. Trahi par un compagnon d'armes qui a aidé les flics à attaquer leur campement, Lydia s'enfonce dans la folie et le poignarde à mort. « Elle n'avait ni le charisme ni la plastique de ces filles qui vous vampirisent et vous poussent à l'inacceptable en un battement de cils, mais j'étais de ceux qui ne savent pas changer d'avis. J'avais entamé un processus qui ne pouvait, selon moi, pas connaître de retour en arrière ». Elle et Pierre s'enfuient loin de son crime.*

On s'est retrouvé sur une voie bordée de petites maisons, des sortes de pavillons construits sur un seul étage. Trois petites baraques aux couleurs non identifiables se dessinaient sous des halos de lumière brûlants. Le chemin continue en une pente qui semble donner sur le vide.

J'essaye de me raccrocher au silence pesant du lieu. Je voudrais anticiper le danger, l'apercevoir avant qu'il ne me passe les menottes aux poignets ou me tire une balle dans la tête. Mais Lydia frotte ses mains brunes et rouges sur son jean. Un son sec et brouillé de vieux carton.

« Connard de vendu. Petit enculé de connard de vendu. » Elle répète son lot d'insultes avec la régularité de ces poupées qui parlent pour les gamins. Sa voix est rauque et pleine de haine. Agressive, comme si elle essayait de grogner et de ronronner en même temps. Elle le tuerait encore s'il était là devant nous. Elle tuerait son fantôme, s'il tentait de la hanter pour se venger.

Le soleil éblouit chaque parcelle de terre et déforme le bitume, me brûle les yeux, me tape sur la tête. De Lydia, je ne discerne que les contours, cette silhouette sombre dont j'évite le regard et le contact. Nous sommes au milieu de nulle part. Je m'attends à voir une tête s'éloigner furtivement des rideaux qui se ferment derrière une fenêtre. Jamais je n'ai autant eu

envie de la laisser tranquille. Pourquoi ne pas l'abandonner ici sur cette route ensablée en prétextant qu'on aura plus de chance comme ça. Ou mieux... que je vais me rendre à sa place et que ça lui laissera le temps de s'enfuir. Elle n'arrête pas de frotter ses mains, son jean, puis ses mains à nouveau. Je devrais la quitter là, maintenant. Le son me donne envie de la pousser au sol et de la rouer de coups pour qu'elle disparaisse avec son crime. Je devrais courir à toute vitesse vers cet horizon bleu que m'offre le bout du chemin, cette pente qui donne sur le vide. Ce n'est peut-être qu'un piège. Un coup du sort. Je finirai par me heurter à un barrage de policiers. Deux Renault Mégane garées en travers de la route devant un bataillon de flics en uniforme, pointant leurs flingues sur nous avec leurs avants-bras musclés dans leur chemisette de coton et leurs maxillaires tendues par l'interminable attente de deux criminels en fuite. Une vague bleue d'autorité qui s'abat sur deux jeunes minables qui tentent leur dernier coup de poker en fuyant à nouveau vers la forêt et...

« Vous cherchez quelque chose ? »

Voilà c'est la fin. J'ose à peine me tourner pour regarder dans les yeux celui qui nous donnera aux keufs.

« On est perdus monsieur. On se baladait dans la forêt et on a atterri ici. On ne sait plus où est la voiture. »

Sa voix était encore différente. Comme éraillée cette fois, mais profonde, presque une pointe de sensualité qui mêlée à cette détresse la rendait irrésistible. Je pouvais imaginer sans la regarder son regard effronté et pourtant si direct qui vous raconte sans détour tout ce que l'on a envie d'entendre. Ses yeux verts qui pétrifieraient une furie.

Un homme la regardait. Il n'avait pas l'air dangereux, ni l'air d'un flic. Il avait peut-être soixante ans et portait sur nous et encore plus sur elle, le regard plein d'espoir de ceux qui passent beaucoup trop de temps seuls. Il portait au niveau de sa ceinture ce qui me semblait être un herbier. Alors je m'attendais à chaque instant à voir surgir de quelque part un enfant lui étant rattaché par un lien quelconque.

« Il fait très chaud. Je vais vous offrir un verre d'eau et on va vous trouver une solution.

Moi c'est Alain. Il a tendu sa main et je me suis jeté dessus pour éviter qu'il ne voie celles de Lydia. Elle avait jusque-là eu l'intelligence de les garder derrière son dos à la manière d'une étudiante nipponne. Ingénue et inexpérimentée. Docile mais aventureuse.

« Lydia », dit-elle simplement en découvrant ses dents.

« Je m'appelle Pierre. » J'étais timide et j'avais l'impression que ma peau moite collait les particules infimes qui constituaient l'air, le pourrissant. J'avais un goût de merde dans la bouche. Il habitait en bas de la pente.

Et il appelait ça, « sa petite vallée ». C'était la suite de cette route ensablée, quelques arbres dont Pierre ne connaissait pas les noms, de l'herbe ici et là, jaunie. Sa maison était si typique de l'idée qu'on pouvait se faire de ce genre d'endroits qu'elle m'a semblé être une blague. Une réplique de la maison en bois du petit chaperon rouge. Moi j'étais le loup. Une sorte de loup mystique qui avait réussi à prendre forme humaine. Il était gentil. Un peu trop tactile à mon goût. Sa façon de prendre mes épaules entre son pouce et son index comme si j'étais une pauvre petite chose qu'il n'osait pas toucher me dégoûtait.

Et Pierre regardait autour de lui comme s'il eu s'agit d'un repérage pour le cambrioler.

Là il aurait fallu que je lui demande de nous montrer son herbier ou l'espèce de journal lié à sa ceinture. Mais j'en avais vraiment rien à foutre. J'avais faim.

« Alain, je voudrais pas abuser de votre hospitalité, mais je sens comme le début d'une crise d'hypoglycémie. »

Le vieux acquiesce sans rien dire. Il se dirige vers la cuisine. Je me rends compte que tout est parfaitement rangé. Chaque chose est à sa place, comme s'il avait voulu qu'un étranger puisse s'y retrouver en son absence. Le canapé et son plaid orange et marron, la bibliothèque, la table basse, tout appartient à une autre époque. La seule touche de modernité, c'est cette télévision écran plat accrochée au mur comme la représentation d'un tableau de maître.

Il revient avec deux verres d'eau et un autre un peu rosé que j'identifie comme du sirop. « Asseyez-vous. J'ai préparé quelques sandwiches. » Je me souviens avoir été touché par la gentillesse et la douceur du ton de sa voix. Le genre de voix qui ne pouvait appartenir qu'à quelqu'un qu'on trahit sans scrupules, mais avec quelques remords.

« Ah déjà 13 heures, je vais allumer les infos. Jregarde pas vraiment, vous savez. J'allume, comme ça. J'aime bien quand il n'y a pas trop de silence. »

– Mais on n'est là nous ! On va vous faire la conversation. Elle a eu l'air d'une vieille sorcière en disant ça. J'ai encore eu envie de l'abandonner là espérant que ce bon samaritain se transforme en vieux satyre.

– Il faut aussi savoir ce qu'il se passe. J'aime bien savoir.

Évidemment le 13 heures, s'ouvre sur deux portraits-robots. Les nôtres. Assez fidèles. On nous reconnaît très bien. La couleur des cheveux de Lydia y est parfaite. Comme l'expression de stupeur sur le visage du vieux.

– Je peux vous ai...

Mais c'est trop tard. Lydia l'assomme avec un énorme truc en bois. Je crois bien que c'était un poivrier. Elle le balance une fois, puis deux. Le gros bout de bois sculpté semble une prolongation monstrueuse de son bras tueur. Je l'attrape par la taille mais c'est trop tard. Le sang s'écoule déjà de la tête du vieux monsieur. Elle prend les sandwiches. Les clés de sa voiture sont dans l'entrée. Je démarre et elle pose sa tête sur mon épaule, sa main sur ma cuisse. Un sentiment de satisfaction se mêle à l'inquiétude qui me dévore le bide depuis qu'on a quitté le camp. Je me surprends à sourire.

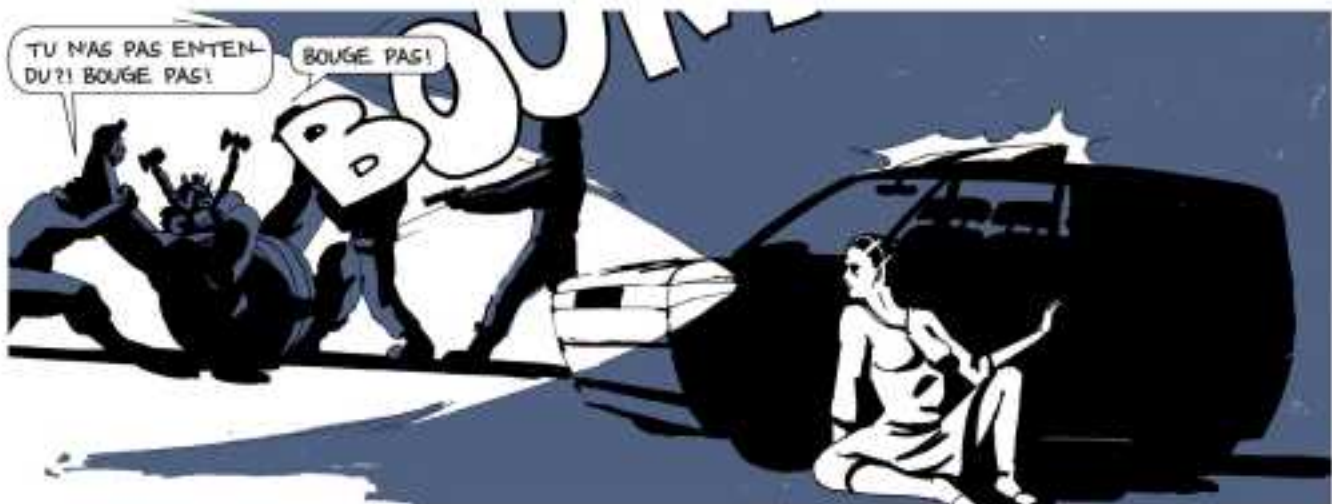
LA FUITE

DANS L'ÉPISODE PRÉCÉDENT, TZOLINÉE EST RETENUE DANS UN HÔPITAL PSYCHIATRIQUE. LE MÉDECIN AYANT DU S'ABSENTER DE LA SÉANCE DE PAROLE, ACCOMPAGNÉE DE SES ACOLYTES DU GROUPE ELLE TENTE DE S'ENFUIR.





RAÛO! ELLE COMMENCE À ME GONFLER CELLE-LÀ!



CLAC!

PAN-PAN

TROIS PERSONNES SE SONT
AUJOURD'HUI
ÉVADÉES DE
LA STRUCTURE
DE SONS PSY-
CHIATRIQUES DE
FOUILLE. DEUX
D'ENTRE ELLES
ONT TRÈS VITE
ÉTÉ INTERPEL-
LÉES PAR LES...

FORCES DE
L'ORDRE. MAIS LA
TROISIÈME COURT
TOUJOURS. ELLE
S'EST APPAREM-
MENT ENRAÏT AU
VOLANT D'UNE
VOITURE DE
POLICE. LA PRÉ-
VENUE EST DONC
PASSABLEMENT
ARMÉE ET DAN-
GEREUSE...

DANGE-
REUSE...
MAIS OÙ
C'EST ÇA!

Clic

REGARDE
ÇA! JE T'AI
DÉGOTTÉ
UNE VESTE
DE TOUTE
BEAUTÉ!

MERDE ILS ONT DÉJÀ
NOTRE SIGNALLEMENT!

JO?!

HÉ HO! JO, JE
TE PARLE!

DÙ VA-T-ON ALLER
MAINTENANT? ET
QU'EST-CE QU'ON
VA FAIRE?

NE T'INQUIÈTE PAS
MA BELLE. ON VA
SE DÉBROUILLER!

AH! NIKEL! ILS
NOUS ONT MÊME
LAISSÉ UN FLINQUE
DANS LA BOÎTE À
GANTS!





LES DEMS